Les Côtes essai d'histoire (CH - 2340 Le Noirmont)

Ci-dessous le texte de Fernand Citherlet traité avec un logiciel de reconnaissance optique et un logiciel de correction orthographique et grammatical. La mise en page a été respectée au maximum. Certaines fautes de frappe ont été corrigées, d'autres non.

voir aussi

17.03.2018 / 04.01.2020 / René Andrey - rene(at)andrey.li

http://www.andrey.li/Fernand%20Citherlet.html

http://www.andrey.li/Les%20ecrits%20de%20Fernand%20Citherlet.html

http://www.andrey.li/Tableaux%20de%20Fernand%20Citherlet.html

http://www.andrey.li/Les%20Cotes.html

http://www.andrey.li/lescotesicrsp/les%20cotes%20au%20feminim.html

http://www.andrey.li/histoire%20les%20cotes.html

<u>LES CÔTES</u> ESSAI D'HISTOIRE - 1 -

Une ferme Un orphelinat Un juvénat

AVANT - PROPOS

L'histoire des Côtes n'est point de celles qui touchent spécialement à la grande histoire. Comme les infiniment petits dont le dynamisme échappe aux yeux, ainsi Les Côtes. Son action est cachée. Ceux qui chercheraient dans ces lignes une contribution à une recherche savante n'ont qu'à fermer ces pages au terme de ce propos avant-coureur.

L'histoire des Côtes est quelque chose comme ces récits que nos grands-parents nous racontaient, Les soirs d'hiver, quand nous étions petits. On s'asseyait autour de la grande table ovale, sous la lampe, et, tandis que la bise sifflait dans la cheminée et que le feu crépitait dans le poêle, grand-mère contait...

En ce temps-là, Les Côtes n'étaient pas ce qu'elles sont maintenant. A part le site, les bois, les prés et le cadre général du paysage, la ferme elle-même des Côtes n'était qu'une petite vieille ferme comme on en rencontre au hasard de toutes nos courses à travers les Franches-Montagnes. Le toit était recouvert de bardeaux et les murs disparaissaient sous les chèvrefeuilles et les vignes folles. Les abords de la maison n'étaient point savamment aménagés comme ceux d'une villa.

Un chemin pierreux, malaisé, raviné, descendait du village et aboutissait à la porte d'entrée, au midi, passait à droite sur le pont de grange et s'arrêtait derrière la maison dans la boue, en face de la porte de l'écurie. Quelques tas de bois ici et là, un timon de char sur de vieilles échelles, une grosse seille sous les chéneaux aux angles de la maison pour recueillir l'eau du toit : telles étaient Les Côtes. Le jardin et le clos prolongeaient le domaine au nord.

Pour ceux qui y vécurent, qui y travaillèrent, pour les amis et bienfaiteurs qui en assurèrent et en assurent encore le développement et la durée, les souvenirs que je vais rappeler auront le charme des souvenirs de famille qui remontent du cœur aux lèvres, tantôt gais et tantôt douloureux.

Ces pages ne rendront pas aux Côtes les menus faits et gestes de son passé. Puissent-elles simplement en offrir quelque chose, comme la trame où la fantaisie de chacun pourra broder des fioritures à loisir. Puissent-elles surtout nous montrer, à partir d'humbles débuts, le sentier ascensionnel de l'Hostie, choisissant Les Côtes de tout temps, y descendant, s'y installant, y régnant, pour s'élever de là et rayonner au-dessus de nos monts et jusqu'aux extrêmes frontières de notre Patrie.

Nous sommes au mois d'août 1936. L'après-midi est une des plus ensoleillées et des plus délicieuses de l'arrière été. Les dahlias multicolores, les glaïeuls pourpres, les iris de velours grenat et toute une foison chatoyante d 'hortensias mauves, de marguerites, de pensées, de cinéraires et d'œillets, dans le plein épanouissement de l'été, s'étagent en paliers successifs.

Au-dessus de ces paliers comme au faîte d'un escalier d'honneur, silencieuse et vide apparemment, la maison rit au soleil de toutes ses lézardes. Toute I immensité des forêts de sapins et de hêtres est calme. Rien ne bruit, rien ne chante, si ce n'est cette musique à peine perceptible des abeilles sur les fleurs. Tout repose. Et dans ce silence, dans ce calme total, la maison des Côtes fait sa sieste au soleil.

Un bruit de moteur d'abord lointain, descend et se rapproche dans les lacets invisibles, qu'on soupçonne à travers les grands bois. Bientôt une auto débouche sur le dernier bout de ruban de la route ; et après un savant virage dans étroite cour sablée à l'est de la maison, elle vient se ranger à l'ombre du grand noyer. Un jeune prêtre en descend, suivi d'une vénérable aïeule qu'une dame plus jeune soutient et accompagne.

L'aïeule a le costume de nos grands-mères : mantelet cendré et jupe noire légèrement bouffante, rehaussée d'un joli tablier de cretonne rayé à l'ancienne. Pour toute coiffe elle porte avec grâce le grand mouchoir à dessins rouges et jaunes du bon vieux temps, noué sous le menton.

L'ovale du masque ainsi accusé et délimité est frappant. C'est une figure toute ratatinée et ridée à l'infini. Les yeux sont petits, mais encore vifs et observateurs, sous des paupières creuses que de longues années et beaucoup de larmes ont dû déflorer. La bouche a perdu sa ligne d'arc et tombe sans support sur des gencives édentées.

L'ensemble de la physionomie dénote pourtant une grande douceur maternelle avec je ne sais quelle expression d'indéfinissable amertume dans le pli des fossettes creusées par le burin des luttes et des souffrances de la vie. Elle a dû être autoritaire et femme laborieuse dans son temps. Actuellement ce doit être une grand-maman vénérée de ses petits-enfants. Sa vieillesse a l'air d'un écoulement de bonté vers ceux qui sont nés d'elle et vis-à-vis de tous ceux qui entourent

- Eh bien, grand-mère, reconnaissez-vous Les Côtes ?...

Et notre bonne centenaire, Madame Theurillat de La Chaux-de-Fonds, (car c'est elle) de répondre en notre savoureux patois montagnard qu'elle préfère à toute autre langue :

- O èye, ça bîn çoli... Oui, c'est bien ça ! Les prés, les forêts, les rochers, les montagnes, mais la maison, oh non ! ce n'est plus nos Côtes. C'est beau ; c'est mieux que dans le temps. Notre ferme était bien à la même place, mais plus petite, la moitié plus petite. Elle devait comprendre à peu près la partie actuelle à l'ouest.

C'est en effet la partie la plus ancienne du bâtiment. Et c'est là qu'est née, en 1855, cette chère centenaire qui nous fait aujourd'hui l'honneur de sa visite. La maison, même agrandie par la suite, ne fut damais détruite, que de sache.

Nous nous arrêtons à l'angle sud : la forêt au-dessus de nous monte en colonnes serrées à l'assaut du village. Voici le triangle du noyer. C'est un massif de cinq mètres de base, qui a pris son nom de sa forme géométrique à trois faces. Vingt essences au moins voisinent : les boules-de-neige, les magnolias, les houx aux baies rouges, les ifs, les lilas, etc. et même ce que nos enfants appellent arbre à chapelet". Au milieu de tous ces bouquets d'arbres, il y a le noyer, très haut, corpulent, aux larges ramures, qui incline son panache dans le sens de la pente.

- Ce noyer, c'est moi qui l'ai planté. C'était... oh, de ne sais plus exactement la date ; de devais avoir 11 ou 12 ans...
- Vers 1845, environ?
- Oui ; dans ce temps-là nous avions planté également des pommiers en dessous de la maison...
- Nous allons voir ça, grand-mère

Et les souvenirs lui reviennent en foule. La bonne vieille dévide son chapelet...

- Voici la pente des "Bouèges" et sa ferme, où nous allions en traineau l'hiver. Sur la roche il y avait le restaurant "Chez Pugin" où les pèlerins de Notre-Dame du Bief d 'Etoz s'arrêtaient au retour pour boire un coup... Par-là était le moulin ; il se trouvait à quelque 300 mètres au-dessous des Côtes (près de la source qui actuellement alimente en eau potable la commune du Noirmont.) Une nuit d'orage, le moulin s 'écroula. Il n'y eut pas de morts dans la famille du meunier, mais depuis on ne l'a jamais reconstruit. On allait s'y amuser, les pieds dans l'eau claire, et chantant à la cadence de la chute sur les palettes de la grande roue... En continuant la descente sous-bois, il y avait 'Ermitage de Bargetsi"...

La légende très tôt a ourlé sur cet ermitage des récits fantastiques. Le solitaire sculpteur n'y a laissé, avec son nom et la date de son passage, qu'un vieux calvaire taillé dans la roche vive et que des mécréants ont mutilé par la suite. Bargetsi avait une échappée sur une clairière pleine de mousse : c'était la "Fontaine aux biches", solitude pleine de poésie où poussent des fougères arborescentes et des aux gracieux panaches.

L'histoire du moulin amène l'histoire de la source des Côtes. Elle est captée dans le petit réservoir que l'on trouve à 200 mètres sur le chemin qui remonte au village.

- De mon temps, la source était connue pour ses propriétés curatives : elle était bonne, disait-on, pour tous les maux d'estomac.

Voici les jardins potagers. Ils étaient placés, comme aujourd'hui en plein soleil, sur la pente sablonneuse. La disposition est en effet on ne peut plus favorable à la culture. Le blé y voisine avec les choux rouges, les choux-fleurs et les choux blancs, à côté des carottes et même des asperges.

Autant que 'ai pu le déduire des paroles empreintes d'amertume et coupées de larmes de notre hôtesse vénérée, l'Office des Poursuites déposséda ses parents de la propriété.

- Ils nous ont mis à la porte, en plein hiver, sans aucune pitié ; j'avais alors 13 ans...

Après un court repos au parloir, nous sommes allés à La chapelle. Des campanules en pyramides faisaient à autel un décor de blancheur où le soleil, rejaillissant du linoléum ciré, se jouait comme un lutin dans un parterre de printemps.

L'aïeule ne vit plus rien, n'entendit plus rien. Dès l'entrée, saluant l'Hôte divin que ses 105 ans lui permettaient bien de traiter avec cette familiarité douce dont les vieillards traitent tous ceux qu'ils approchent :

- Mon Dieu, je vous adore dans notre maison des Côtes!

Elle s'assit en pleurant à chaudes larmes au souvenir du temps lointain, quand elle n'était qu'une toute petite fille, et qu'il n'y avait ici qu'une toute petite ferme, sans lustre et sans histoire...

Madame Victorine Theurillat, née aux Côtes le 27 juin 18", est morte à le jeudi 29 mai 1937, à l'âge de 104 ans. Très affectée par le deuil de sa fille chez qui elle habitait, et prise, dans ce dernier hiver, par des infirmités qui jusqu' ici avaient plus ou moins épargnée, elle est morte à l'hôpital, après quatre ou cinq semaines de langueur.

L'ORPHELINAT DES COTES - 5 -

En M. l'abbé Pitoye, curé de Vicq au diocèse de Langres (nommé postérieurement Pronotaire Apostolique) fondait l'Œuvre des catéchismes volontaires et de la Première Communion. L'œuvre, approuvée par S.S. Léon XIII et encouragée par un grand nombre de cardinaux et d'évêques, avait pour but de "favoriser l'enseignement du catéchisme et d'assurer dans toutes les paroisses du monde chrétien de bonnes et ferventes premières Communions.

Sous le contrôle de l'Ordinaire du lieu et des curés de paroisse, il s'agissait donc de trouver des catéchistes volontaires qui s'occuperaient de la formation religieuse intégrale des enfants, en vue du grand acte de leur Première Communion.

Le digne fondateur voulait que tous les enfants puissent bénéficier des avantages de cette formation sérieuse. Il ne fallait pas d'exception : les orphelins, comme les enfants abandonnés et les pauvres, trouveraient des asiles où des religieuses et des laïcs leur procureraient les bienfaits de l'Œuvre.

Beaucoup d'évêques, nous l'avons dit, et beaucoup de prêtres s'étaient fait très tôt les auxiliaires de l'abbé Pitoye. C'est ainsi que l'abbé Citherlet. Curé du Noirmont, allait devenir un zélé collaborateur du chef. De concert, les deux dignes prêtres s'enquirent donc d'un établissement où l'on recueillerait les orphelins et les enfants pauvre

Sur le territoire même de la paroisse du Noirmont, une ferme remarquable, sinon comme adaptation immédiate, du moins comme site, était à vendre. C'était Les Côtes. Mgr Pitoye en parlait ainsi : "Après avoir parcouru toute la Suisse, le séjour aux Côtes apparaît comme un séjour enchanteur dont on ne se lasse damais et qu'on a toujours peine à quitter.

C'est, ajoute un de ses heureux hôtes, sinon I 'expression, du moins la pensée de beaucoup. Figurez-vous un immense cirque tendu de vert en été, drapé de blanc en hiver. Au centre des gradins la maison, contigüe à la chapelle, est assise comme au spectacle de cette nature riche en beautés pittoresques et grandioses. Par une large échappée en face, la Franche-Comté étale ses forêts de hêtres, de mélèzes et de trembles et ses fermes clairsemées. Entre les deux pays, le Doubs, encaissé dans une gorge de rochers taillés à pic, brise ses eaux parmi les rocs, les débris des vieux moulins et les ruines des "mortinets", les forges hydrauliques de jadis.

Grâce au retrait des Côtes, la tranquillité et le calme n'y sont troublés que par le cri guttural des geais et le chant guilleret des pinsons. C'est dans ce décor à la fois somptueux comme un paysage de Préalpes et silencieux comme un désert que va commencer à croître, à se développer et à s'épanouir le germe lentement et laborieusement sorti de terre. La ferme était donc à vendre. M. Auguste Froidevaux, le propriétaire, reçut les premières propositions des deux prêtres en 1895. Les pourparlers aboutirent rapidement.

Mais l'acquisition faite, restait à aménager l'immeuble à sa nouvelle destination. Un double problème se posait dès l'abord. Il s'agissait de transformer une ferme en orphelinat ; et puis, comme il avait encore des locataires dans la partie ouest de la maison. il fallait forcément patienter jusqu'au terme de leur bail. Cette dernière raison surtout allait faire traîner les travaux en longueur.

M. l'abbé Citherlet se chargea de la direction des travaux. Il le fit "avec une rare intelligence", constatait en 1898 Mgr Pitoye. Les travaux furent surtout poussés durant l'hiver 1897. "Il en sortit un établissement parfaitement conditionné", disait avec le même enthousiasme le même chroniqueur.

Avouons, pour être plus proches de la vérité, que la modestie de l'abbé Citherlet s'accommodait vite d'un pauvre abri et que son saint ami ne lui ménageait pas, de loin comme de près du reste, ses éloges et ses encouragements. La parfaite adaptation, dans le cas présent, consistait en tout et pour tout en ce que l'immeuble était sous un bon toit de tuiles tandis que les aménagements de l'intérieur n'étaient qu'à peine ébauchés.

Des générosités avaient pourtant tenu à concourir dès le début aux réparations et adaptation du futur pensionnat. Des encouragements précieux de Mgr Haas, évêque de Bâle, avaient marqué les premières sympathies de l'autorité ecclésiastique. Bientôt avait suivi la pleine autorisation de la part des autorités cantonales et communales de procéder à l'installation. Tout le monde était d'accord pour juger l'Œuvre digne d'intérêt et de bien public. Les Franches-Montagnes avaient "marché dans l'affaire". Les gens du haut plateau n'étaient d'ailleurs pas les seuls sympathisants. On prévoyait déjà l'entrée d'enfants non seulement de la Montagne, mais de tous les coins du pays et même de l'étranger.

De quoi s'agissait-il au Juste ? On se le demandait chez nos braves gens, dans les ateliers d'horlogerie et, le soir, dans les veillées. Etait-ce un simple orphelinat que l'on était en train d'établir ? En ce cas, on ne voyait pas trop pour quelle raison Le Noirmont se posait en concurrent du chef-lieu de district. Saignelégier avait déjà ses deux orphelinats séparés de garçons et de fillettes. Que venaient faire Les Côtes là-dedans ? Il est vrai que plus d'une rivalité s'élevait de temps à autre entre les deux villages. Le Noirmont regardait d'un œil moqueur les gens du chef-lieu et Saignelégier supportait mal que Le Noirmont fût le plus grand village du district. Rivalités bien naturelles, encore que mesquines !

Pour le moment du moins, Les Côtes n'entraient pas du tout dans l'ordre de ces querelles villageoises. Il s 'agissait d'une œuvre "Cette maison, écrivait Mgr Pitoye, essentiellement apostolique se distingue des orphelinats en ce sens qu'elle ne reçoit les enfants que pour les préparer à leur Première Communion. Celle-ci une fois faite, ils céderont la place à d'autres et s'en iront préparer leur avenir dans d'excellentes familles qui leur donneront, en même temps que le bon exemple, tous les soins matériels et moraux dont ils auront besoin.

Ainsi Les Côtes devenaient-elles, par une orientation toute providentielle, un Cénacle eucharistique. C'était déjà dans le lointain une préparation et comme un acheminement progressif vers une prise de possession plus définitive et totale par l'Eucharistie. Dieu seul pourrait dire tous les germes de vocation sacerdotale, toutes les grâces eucharistiques sortis de ce foyer spirituel. Trois prêtres au moins, à notre connaissance, lui doivent leur orientation vers l'autel : Dom Gianetti de St-Maurice, le Père Paul Gigon du Sacré Cœur d'Issoudun, le père Kraemer.

Les commencements

Le vendredi 50 avril 1898, trois Sœurs Franciscaines de la Providence de Baldegg (ct de Lucerne) arrivaient aux Côtes. L'Œuvre qu'elles allaient diriger s'ouvrait en même temps que les exercices du mois de Marie. Encore un présage de plus de protection d La Ste Famille allait bientôt présider spirituellement aux destinées de la maison. On ne tarderait pas du reste à avoir un pressant besoin de leur patronage.

A peine arrivées, et avant même de songer à leur propre installation, nos bonnes Sœurs se mirent à ériger un autel à la Ste Vierge et à l'orner de toutes les fleurs qu'elles purent trouver.

L'installation eut ses heures héroïques et rudes, comme tout ce qui se fonde, en la sainte Eglise, sous le signe de la pauvreté. Dans cette maison, en somme bien exigüe pour sa nouvelle destination (il y avait encore, avonsnous dit, à l'arrivée des Sœurs, des locataires dans la partie sise à l'ouest) il ne fallait pas songer à recevoir, du moins au début, des enfants des deux sexes.

On commença donc par les petits garçons, 11 au début. Après deux mois d'installation, on en comptait déjà une vingtaine. Leur nombre devait très rapidement s accroître, contrairement à toutes les prévisions du prudent abbé Citherlet. Il devait même atteindre exceptionnellement 75 pensionnaires.

On se demande où et comment on pouvait loger tout ce petit monde ; car la ferme était encore loin d'avoir subi toutes les transformations désirées. Elle était encore, à l'arrivée des Sœurs, vide et en mauvais état. Ce qui deviendrait la salle d'étude était le chenil et l'écurie ; et ce qu'il fallait aménager en dortoir n'était autre chose que la grange où il y avait encore du foin. Seule, la partie au midi avait été mise en état d'habitation. Les Sœurs y avaient leurs chambres. Quelques salles au rez-de-chaussée et à l'étage étaient à peu près en ordre pour les premiers arrivants

"On était bien à l'étroit" racontera plus tard Sœur Hélène, une des plus méritantes Sœurs du début et qui est encore actuellement (1957). Le bon Dieu y avait sa chapelle provisoire. C'était une grande salle carrée à l'ouest. Une table servait d'autel. Les murs de la chambre étaient tapissés d'un modeste papier peint qui n'attestait qu'à demi la sainteté du lieu sans la rehausser.

On en était là des améliorations locales quand, le 27 juin de cette même année 1898, on procéda à la bénédiction solennelle de l'immeuble. La cérémonie devait revêtir une ampleur plus considérable qu'on ne l'avait imaginée. Elle était présidée par Mgr Ragonesi, Vicaire Général de Viterbe. Viterbe était, pour l'Italie, le Centre National de l'Œuvre fondée par Mgr Pitoye. Et Mgr Ragonesi s'en était fait le haut promoteur.

M.l'abbé Citherlet, curé du Noirmont, Mgr Pitoye et M. l'abbé Finot assistaient. Voici d'ailleurs le procès-verbal de la cérémonie qui en fait foi.

"L'an de grâce mil huit cent quatre-vingt-huit, le lundi 27 juin, à "neuf heures du matin, se sont transportés du Noirmont à orphelinat établi à la ferme des Côtes :

- Monseigneur Ragonesi, Vicaire Général de Son Excellence Monseigneur Clari, archevêque-évêque de Viterbe et Nonce apostolique du Saint-Siège à Paris ;
- Monsieur l'abbé Citherlet, curé du Noirmont ;
- Monsieur l'abbé Pitoye, curé de Vicq au diocèse de Langres, chanoine du Chapitre Général de Viterbe,
 Pronotaire apostolique "ad instar", Directeur Général de l'œuvre internationale de la Première Communion et de la Persévérance ;
- Monsieur abbé Finot, Directeur de la même Œuvre pour la France et chanoine honoraire de Langres.

Après avoir visité en détail l'orphelinat situé dans la dite ferme et en avoir loué l'heureuse disposition, ces Messieurs ont procédé à la bénédiction solennelle de l'établissement, en présence du personnel qui y est attaché.

La bénédiction a été donnée par Mgr Ragonesi, avec l'assistance des "trois prêtres susnommés.

En foi de quoi le présent procès-verbal a été dressé, les jours, "mois et an que dessus.

Signé: Ragonesi, Citherlet, Pitoye, Finot.

Le travail quotidien

L'œuvre ainsi bénie ouvrait à son travail d'éducation. Avec l'aide d'institutrices cantonales, les Sœurs faisaient la classe conformément au programme d'Etat, surveillaient les enfants et les préparaient à leur Première Communion. L'abbé Citherlet gardait toujours la direction de la maison et s'assurait par lui-même du progrès de ses protégés. "Ceux-ci, constatait l'abbé Pitoye, paraissent apprécier au plus haut point les bienfaits dont ils sont l'objet. Ils se montrent dociles et reconnaissants, s'adonnent avec ardeur à la piété.

Ainsi d'année en année, Le zélé directeur avait la joie d'amener à la Sainte Table 15, 20 ou même 50 enfants. Les années passaient et l'Œuvre s'accroissait toujours. La ferme des "Bouèges" à 500 mètres avait été acquise à son tour avec toutes les terres avoisinantes. On y gardait le bétail nécessaire à l'entretien et à la nourriture des enfants

Quand venait la saison des foins, M. le curé faisait appel au dévouement de ses paroissiens. Faucheurs et faneuses, jeunes gens et jeunes filles, horlogers ou paysans, durant trois semaines, descendaient du Noirmont entre leurs heures de travail ou pendant quelques après-midis de congé, et venaient seconder de leurs bras les petits orphelins des Côtes. C'était de délicieuses journées d t été où la côte s ' emplissait des chants et des rires d 'une joyeuse jeunesse.

Il arrivait que, le soir, en remontant dans la fraîcheur profonde, des fréquentations se nouaient : d'où naquirent d'heureuses unions, écloses dans la charité. Mais, tandis qu'elle traînait le râteau ou qu'elle "batifolait en secouant Le foin" pour l'amour de Dieu et de ses pauvres enfants, plus d'une jeune fille comprit que le dévouement aux membres souffrants du Christ est une œuvre grande et sainte qui réclame beaucoup d'amour.

L'éducation était ainsi coupée de travaux manuels qui initiaient les enfants à leur métier d'hommes. Les exercices de piété cimentaient cette formation intégrale.

La chapelle provisoire était vite devenue trop petite. Déjà pour l'agrandir les Sœurs avaient dû faire tomber une cloison et prolonger la chapelle en une deuxième salle. Mais ce n'était encore que du provisoire. Il ne fallait pas songer à faire tomber toutes les cloisons l'une après l'autre, sous prétexte de fournir de plus grandes salles au nombre sans cesse augmentant des pensionnaires.

La Chapelle

La nécessité s'imposa bientôt de construire. Tout allait bien : les générosités ne manquaient pas. Les travaux furent confiés à M. Bussy, entrepreneur au Noirmont. Au printemps de 1905, La grande salle du sous-sol était achevée. Ce fut là que se fit le premier transfert de la chapelle. C'était une salle spacieuse, aux dimensions de la chapelle en construction à l'étage ; cette salle du sous-sol était destinée, nous le verrons, à devenir la salle de classe.

Sept ans après La fondation de l'œuvre on voyait donc s'élever la chapelle actuelle. C'est une construction en rapport avec le site : élancée, jeune, svelte en son élévation. Son toit rouge, aux pans fortement inclinés, couvre une construction solide en bonne pierre du pays. L'extérieur est revêtu de ciment gris-blanc que coupent de hautes fenêtres cintrées

Son gracieux campanile ajouré repose sur quatre solives, laissant à la cloche toute sa sonorité qu'elle égrène aux monts d alentour. Une inscription gravée sur sa robe d'airain porte :

"Cette cloche a été donnée à orphelinat des Côtes par Madame Froidevaux-Genin du Noirmont au nom de ses trois filles, Marie, Virginie, Cécile et Jules Guenat. - F. Citherlet."

Son nom est MARIE et sa devise (c'est un cher symbole) porte : "Heri solitudo, hodie civitas" - Hier solitude, aujourd'hui cité -

Le 30 juin de cette même année 1905, la chapelle était bénite. Quelle fête aux Côtes! Double fête puisque, sous la présidence de M. le Doyen de Saignelégier, la première messe solennelle célébrée dans la nouvelle chapelle, à la suite de la bénédiction, coïncidait avec la première communion d'une quinzaine d'enfants.

La décoration du lieu saint était exquise de fraîcheur. C'était une de ces matinées lumineuses et calmes immensément, comme on en vit tant aux beaux jours d'été dans nos solitudes des Côtes. Par la grande porte d'entrée en chêne, ouverte à deux battants, que précèdent quelques marches d'escaliers, une puissante rai de Lumière pénètre dans l'intimité du sanctuaire. Tout est baigné dans cette lumière et cette fraîcheur des choses neuves.

La chapelle est en blanc crème. Des guirlandes de fleurs descendent de la voûte, courant en frises légères d'un angle à l'autre et se relient en un gracieux bouquet autour de l'autel. La consécration de la maison et de la chapelle fut faite à St-Joseph. (Plus loin quelques détails dignes des "Fiorretti d'Assise.

Intermèdes

A la piété, à la vie studieuse des orphelins succédaient des jours de grandes réjouissances. Il y avait dans leur vie aux Côtes des joies dont le retentissement se répandit au loin. Durant les hivers en particulier (les hivers sont longs à la Montagne), les orphelins faisaient du théâtre. Les "Petits des Côtes" (ainsi les désignait-on) ne craignaient pas d'affronter les salles de représentation du Noirmont ou des Breuleux. Certains programmes retrouvés en fouillant les vieux bulletins paroissiaux de l'époque attestent de leur audace ; et les louanges qu'on leur prodigue à la suite assurent que le succès couronnait leurs productions. Ils avaient d'ailleurs "salle comble" et les sociétés de fanfare ou d'orchestre du village se faisaient une joie de leur prêter leur bienveillant concours.

Bref, la sympathie était grande autour du petit Cénacle. Les années avaient passées. L'épreuve du temps semblait avoir apposé son sceau de durée sur l'œuvre. Tout allait bien. Mais l'heure calme, l'heure trop sereine est souvent l'heure proche de l'épreuve.

La vie continue

La maison, sous la sage direction des Sœurs, avait décidément pris une valeur nouvelle. Extérieurement (si on excepte la construction récente de la chapelle) la maison était restée la ferme de jadis. Seuls les abords avaient changé du tout au tout. Là où les jardins descendaient naguère sur la pente abrupte, des murs de contrefort s'étaient élevés : les jardins s'étageaient maintenant en bon ordre. Des plates-bandes de fleurs égayaient toute la grande façade reblanchie à la chaux qui regarde au midi. Des allées nouaient leur ceinture de sable tout autour de la maison. Tout respirait une vie bien épanouie aux Côtes.

L'intérieur de la maison surtout avait subi d'heureuses transformations. Grande salle d'étude éclairée d'une large rangée de cinq fenêtres accolées, couvrant toute la muraille à gauche, comme un atelier d'horlogerie. Dortoir spacieux, où les poutres ont subi la retouche du rabot et ont un perdu de leur grossièreté.

Tout chantait la radieuse espérance des œuvres bénies d'En-haut et qui, une fois la pauvreté des débuts comblée, semblent stabilisées à jamais pour braver tous les heurts et toutes les épreuves. Six ans après la fondation, plus de 500 enfants avaient trouvé aux Côtes l'inappréciable bienfait d'une instruction religieuse solide et d'une bonne Première Communion.

C'était pourtant l'heure des difficultés qui sonnait.

Le Pape Léon XIII, en bénissant entreprise de Mgr Pitoye, avait dit au fondateur : "Faites selon vos moyens, mais n'allez pas plus loin". Le généreux fondateur ne reçut malheureusement pas tous les secours qu'il attendait de la charité chrétienne. Son cœur s'étendait à des horizons illimités et, il faut bien le dire, il avait outrepassé les recommandations du Saint-Père.

En effet, outre Les Côtes qu'il avait faites si accueillantes aux petits garçons, il avait ouvert à Bachtelen, près de Granges (SO) une école supérieure vraiment luxueuse de jeunes filles, et une seconde maison similaire au Noirmont même (la Villa Roc Montès actuelle).

Ce vénérable prêtre se vit bientôt engagé dans d'inextricables embarras financiers. Ses œuvres, l'une après l'autre, en subirent le contrecoup. Dès 1906, M. le curé Citherlet se trouvait subitement en devoir de faire face à une dette de 100.000 frs. Et non seulement il était dans l'impossibilité de la solder, mais chaque jour elle augmentait sans que rien ne vienne le tirer de ce désastre. Il fallait au plus tôt envisager la solution devenue seule possible et nécessaire : faire passer œuvre en d'autres mains plus fortunées et, par une vente rapide, essayer de récupérer au moins de quoi solder la dette.

Offre de vente fut donc faite au District des Franches-Montagnes par M. l'abbé Citherlet.

Commission et enquête

Une commission composée des maires du Noirmont, des Pommerats, de Saignelégier, des Breuleux et des Bois fut chargée d'examiner les raisons de vente, les conditions d'achat et la meilleure destination possible.

Voici "in extenso" et dans son texte authentique le relevé du rapport qu'ils établirent au terme de leur enquête. Il fait exactement le point de la question et marque déjà l'orientation nouvelle que va prendre la maison des Côtes au sortir de cette crise.

Rapport de la Commission nommée pour examiner lequel des deux établissements, de Belfond ou des Côtes, conviendrait pour un orphelinat de district, et lequel pourrait être aménagé pour un hospice de vieillards.

La Commission, présidée par M. Emile Guenat, maire du Noirmont, composée des membres suivants : Jobin, maire de Saignelégier, Froidevaux, maire des Pommerats, Boillat, maire des Breuleux, Jobé, maire des Bois, s'est réunie à l'Hôtel de la Croix Fédérale au Noirmont, le 10 juillet 1906. M. Simonin, Directeur de Justice et Police, délégué par le Gouvernement bernois, assistait à la réunion.

M. le curé du Noirmont ouvre la séance en renouvelant l'offre qu'il a faite à l'Assemblée générale des maires, de céder son orphelinat, avec tout le mobilier et toutes les dépendances, pour la somme de 100.000 frs, soit l'équivalent des dettes de l'orphelinat. Les Polices d'assurances mobilières et immobilières sont examinées par la Commission, ainsi que l'estimation cadastrale et le plan de la propriété. Les polices d'assurances mobilières et immobilières se montent à 133.400 Fr, et estimation cadastrale s ' élève à 114.370 Fr.

En présence de ces chiffres, M. le Directeur Simonin déclare Spontanément et nettement que la Commission peut aisément constater que M. Citherlet, curé du Noirmont, en proposant de céder son orphelinat pour 100.000 Fr, n'opère point une affaire commerciale, mais une offre très avantageuse pour les communes.

Puis la Commission se met à étude des deux questions qui font l'objet de sa séance.

A - L'établissement des Côtes convient-il pour un hospice de vieillards

Des raisons aussi graves que nombreuses ont bien vite convaincu que les Côtes ne conviennent absolument pas pour un hospice de vieillards : voici les principales.

1.La topographie des lieux.

Le terrain du domaine des Côtes est beaucoup trop en pente, trop accidenté pour des vieillards. Il suffit de parcourir une seule fois la propriété pour s'en rendre compte ; et quand on a vu les enfants à l'ouvrage, surtout pendant la fenaison, on en conclut rigoureusement que des vieillards seraient incapables d 'y travailler. Les enfants disparaissant, l'établissement devrait nécessairement se procurer un personnel nombreux pour les remplacer, de telle sorte que les travaux de la campagne, actuellement faits sans aucun frais par les enfants, ne pourraient plus être exécutés sans dépenses considérables. Il serait même difficile de trouver des personnes disposées à accepter un travail aussi pénible.

2. Un seul bâtiment ne permet pas d'héberger les vieillards des deux sexes.

L'établissement des Côtes est installé pour un orphelinat de garçons, dans un bâtiment unique, relié à la chapelle par une galerie. Si l'on voulait y établir l'hospice des vieillards, il faudrait nécessairement construire. On ne peut en effet installer les vieillards des deux sexes dans une seule habitation.

3.La proximité de la forêt et du village.

L'établissement des Côtes est trop rapproché de la forêt et du village du Noirmont pour que l'on puisse réussir à exercer une surveillance suffisante sur les vieillards ; cette surveillance serait plutôt impossible. Les environs des Côtes sont très fréquentés. Les jours de dimanche et de fête, des familles entières viennent y passer leurs moments de loisirs. Les ouvriers de fabriques du Noirmont aiment aussi à venir prendre aux environs des Côtes leurs joyeux et bruyants ébats. Les forêts avoisinantes de l'établissement sont encore visitées par une troisième catégorie de personnes, la plus dangereuse pour les vieillards. Elle se compose des buveurs qui viennent fréquemment y faire leurs libations. Que d'Occasions pour les vieillards d'aller boire avec eux !

Il y a encore la proximité du village du Noirmont, où l'on ne pourrait les empêcher de se rendre souvent ; ce qui serait la même cause de désordre que celle qui existe actuellement à Saignelégier.

Conclusion : Les Côtes ne conviennent pas du tout pour un hospice de vieillards.

B - <u>La commission examine ensuite si les Côtes conviennent pour l'orphelinat de garçons des Franches-</u> <u>Montagnes</u>

Les difficultés qui existent aux Côtes pour les vieillards disparaissent pour les enfants et, comme on va le voir, tout est organisé aux Côtes pour un orphelinat de garçons.

1. La topographie des lieux.

Les accidents de terrain de la propriété des Côtes ne sont point un inconvénient pour des enfants, bien au contraire. Ces difficultés de terrain fournissent aux enfants occasion d'y développer admirablement leurs forces physiques.

Au point de vue hygiénique, il semble que l'on ne puisse désirer mieux. Depuis la fondation de l'orphelinat, en 1898, malgré le grand nombre d'enfants, 70 à 75 environ actuellement, il n'y eut non seulement aucun décès, mais aucune maladie. L'air y est pur, l'eau abondante et saine.

2.Les bâtiments.

Les bâtiments construits aux Côtes sont suffisants pour y recevoir tous les enfants du district, voire même un plus grand nombre, sans faire aucune construction.

Depuis la fondation de l'établissement, on a toujours tâché d'améliorer les bâtiments aussi bien que possible. On a construit une nouvelle chapelle avec, en dessous, une magnifique salle de classe. La chapelle est entièrement terminée et très convenablement meublée. La nouvelle et seconde salle de classe répond à toutes les exigences de la loi. Et l'inspecteur Châtelain en a fait de grands éloges.

3. La proximité de la forêt et du village

du Noirmont, qui offre tant de difficultés pour les vieillards n'en offre plus aucune pour les enfants. L'expérience suffisamment prouvé.

C - On passe à la deuxième étude

Belfond conviendrait-il pour l'hospice de vieillards?

Très certainement et principalement pour les raisons suivantes :

- 1. Belfond possède des bâtiments séparés qui peuvent facilement être aménagés pour y loger, dans l'un les hommes, dans l'autre les femmes, et cette séparation s'impose. Ce qui s'impose également, c'est le travail pour les nombreux vieillards encore valides, qui ne doivent pas former une caste de rentiers, vivant paresseusement aux frais des contribuables. Or ce travail, impossible pour eux aux Côtes, leur devient très possible à Belfond où le terrain, à peu près plat, leur rendra les travaux des champs faciles et peu fatigants, plus rémunérateurs qu'ailleurs.
- 2. La position isolée de Belfond mettra fin aux visites qui étaient une cause de désordre pour les vieillards à l'hôpital de Saignelégier. Les occasions de boire avec excès qui seraient plus nombreuses aux Côtes qu'à Saignelégier, seront considérablement amoindries, sinon entièrement supprimées, grâce à la surveillance sérieuse que on y pourra exercer.

3. L'installation des vieillards à Belfond constituera de plus un avantage pour l'hôpital de Saignelégier. L'hospice des vieillards étant installé à Belfond deviendra une vraie succursale de l'hôpital de Saignelégier, dirigé par le même personnel. A l'époque des travaux de la campagne, les vieillards valides pourront facilement être envoyés de Belfond à Saignelégier, pour y rendre les mêmes services qu'à l'heure actuelle.

La discussion terminée, M. le Conseiller d'Etat Simonin et les membres de la Commission se rendent aux Côtes, Où la visite de l'établissement et de la propriété ne fait que confirmer l'opinion exprimée dans la discussion, soit la convenance parfaite des Côtes pour orphelinat des garçons du district des Franches-Montagnes. M. le Directeur Simonin ajoute même qu'il connaît des orphelinats dans le canton de Berne qui ne sont pas mieux installés que celui des Côtes.

La Commission prend ensuite le chemin de Belfond, où elle visite également les maisons et la magnifique propriété. Les opinions émises ne font que se confirmer ici encore.

Avant de se séparer des membres de la Commission, Mle Directeur Simonin déclare formellement que l'hospice des vieillards doit être installé à Belfond et l'orphelinat de garçons du district aux Côtes. TI ajoute gentiment qu'il faudra consoler un peu les bonnes Sœurs de Belfond pour lesquelles ce changement ne sera évidemment pas agréable.

Le président de la Commission, signé : Emile Guenat, maire du Noirmont Le secrétaire, signé : Jobé, maire des Bois. (Copie relevée du Bulletin paroissial du Noirmont, No 10, oct. 1906)

Longueurs administratives

La chose remise entre les mains de l'Etat va traîner en longueur. Plusieurs années vont passer encore avant le transfert désiré et devenu de plus en plus urgent. Extérieurement l'œuvre marche toujours aussi bien. En octobre 1906 a lieu au Noirmont la Confirmation ; 35 enfants des Côtes la reçoivent des mains de Mgr Stammler. Sa Grandeur descend aux Côtes et se plaît à exprimer au directeur et aux dirigeantes Son entière satisfaction.

En 1912, Mgr Pitoye meurt subitement, frappé d'apoplexie en descendant du Noirmont aux Côtes, le matin du 2 juin. On l'attendait en bas pour la messe : c'était la fête du Sacré-cœur. Ne le voyant pas arriver, Sœur Hélène monte à sa rencontre. Arrivée au dernier tournant du chemin, elle le voit sur le sentier qui monte à la Fontenotte ; il trébuche et tombe avec un grand cri. Elle accourt : il avait un trou au front. Il venait d'être frappé d'une attaque d'apoplexie et, dans sa chute, il s ' était violemment brisé le crâne. Cette mort subite devait porter le dernier coup à ses œuvres en Suisse. Jusqu'à la fin, malgré des soucis de plus en plus graves, il n'avait cessé de se prodiguer pour faire vivre ses instituts.

M. le curé Citherlet devenait, par le fait même, seul directeur et se voyait en même temps chargé de tout le fardeau du fondateur.

Il n'eut plus dès lors qu'un souci : celui de hâter la vente des Côtes depuis si longtemps prévue. Les Côtes allaient donc être détachées de l'Œuvre de la Première Communion. Le Centre de cette Œuvre serait transféré à Bire (Haute-Marne) entre les mains du Chanoine Malandre.

Aux Franches-Montagnes, le laps de temps écoulé depuis 1906 (date de la réunion d'enquête citée plus haut) jusqu'en 1911 et 1915 avait amené de nouvelles difficultés inter-communales. Saignelégier et les Pommerats se détachèrent des autres communes du haut-plateau. Les rivalités recommencèrent de plus belle. Le projet d'un hospice de vieillards à Belfond avorta. Saignelégier voulut le garder comme orphelinat de garçons ; Le Noirmont de son côté tenait absolument à conserver aux Côtes sa destination semblable.

Et naturellement, comme conséquence de ce double orphelinat pour un seul district, le Gouvernement bernois ne subventionnait ni l'un ni l'autre.

En d'autres mains

La mésentente provoqua la scission définitive. Les communes du Noirmont, des Breuleux, des Bois et du Peu-Chappatte rachetèrent les Côtes à l'abbé Citherlet en 1915. Ce devait être plus que damais une source d'ennuis.

Les Sœurs se virent à la tête d'un nouvel orphelinat, nouveau d'esprit, de recrues, et qui deviendrait bien vite pour elles plein de contrariétés. En 1916, les quatre communes sont déjà en brouille. Chacune voulait de nouveau s'ingérer, plus que le comportaient les clauses de l'entente commune, dans la direction de l'établissement. Chacune tendait à sauvegarder, autant dire à ménager ses intérêts, aux dépends des autres. L'équilibre solidaire en fut vite ébranlé.

Cette année 1918 ne s'était pas achevée que la commune du Noirmont rachetait à son compte la totalité des bâtiments et des propriétés des Côtes. Seul le mobilier restait propriété indivise des 4 communes.

A partir de ce jour, l'orphelinat des Côtes avait vécu. Les Sœurs y resteraient encore, le temps suffisant pour liquider l'affaire et opérer le transfert des orphelins des Côtes à Delémont. Il ne fallait pas songer à les évacuer sur Belfond. C'était question trop épineuse, si l'on se souvient des chicanes toujours vivaces entre Saignelégier et Le Noirmont. C'était donc, humainement parlant, un aboutissement au "fiasco" financier, et au point de vue de l'œuvre spirituelle la fin d'une œuvre merveilleuse dans notre Montagne catholique.

En réalité, par un de ces contrastes où la main de Dieu s'affirme au grand jour, ce devait être le point de départ d'une prise de possession désormais totale des Côtes par le Dieu de l'Eucharistie. L'Œuvre de la Première Communion avait ouvert le sentier des Côtes à l'Hostie, aux Pères du St-Sacrement qui allaient bientôt venir.

La maison des Côtes était à vendre au premier acquéreur. C'était plus que jamais l'heure de Dieu. Mais cette maison, avant d'appartenir à Pierre ou à Paul, avant d'être propriété de tel ou tel, avait été dédiée à St. Joseph : il allait montrer qu'il en était le chef et qu'il en disposait à son gré.

Quand Saint Joseph s'en mêle... Nous disions plus haut que Les Côtes s'étaient vues placées sous le Patronage de la Sainte Famille. Le chef de la Sainte Famille, saint Joseph, eut à jouer un rôle spécial, un rôle primordial aux Côtes. Les Sœurs lui avaient voué un culte dont il faut bien faire un chapitre à part dans cette histoire, tant il tient de place!

Il est le grand protecteur de toutes les heures : heures critiques et heures monotones par où passe la maisonnée. Il est le pourvoyeur ; il est le gardien de l'orphelinat. Il est le Père des Sœurs qui ont tout quitté, parents, famille et le petit clocher du village natal, là-bas, quelque part dans une vallée haute de notre Helvétie.

Qu'on se souvienne de l'état de la ferme des Côtes à l'arrivée des Sœurs en 1898. C'était pauvre assurément ! C'était même jusqu'à un certain point misérable. Si bien qu'il n'y avait vraiment que Saint Joseph à l'accepter et à prendre sous son patronage une pareille misère.

La chapelle lui fut dédiée ; la chapelle provisoire d'abord, puis en 1905 la nouvelle chapelle. Un grand tableau (dû au pinceau d'un maître oublié) le représente au-dessus de l'autel. Il regarde la maison d'un œil protecteur. La main droite repose sur son banc de menuisier, la gauche retombe le long du corps. La valeur artistique du tableau est certes contestable et je n'en dirai rien. Mais le geste, l'attitude, le sens mystique n'échappe pas au regard le plus simple : Saint Joseph a été constitué le gardien du foyer des Côtes. Il entend l'être puisqu'on le lui demande ; il le sera.

Il y a des secrets qu'on soupçonne mais sans oser en soulever le voile pour les révéler. Ainsi des relations spirituelles de nos Sœurs et de saint Joseph.

Saint Joseph et les Sœurs ont gardé la maison d'une façon beaucoup plus évidente qu'on ne l'imagine. Quand, par exemple, les rivalités toujours vives qui dressaient l'orphelinat de Belfond contre celui des Côtes, Saignelégier contre Le Noirmont, menaçaient à tout instant la vie même des Côtes, les Sœurs invoquaient Saint Joseph. Neuvaines, sacrifices, appels fervents, criaient au secours... et le secours ne manquait pas.

Imaginez un peu cette vie... pendant les six dernières années au moins de l'orphelinat, c'est à dire de 1913 à 1919 (époque où les communes avaient acheté l'établissement à l'abbé Citherlet) quand Les Côtes étaient périodiquement mises en vente et par conséquent sous menace de fermeture. Printemps et automne se succédaient et immanquablement arrivait aussi la mise en liquidation des Côtes.

Et la vente n'aboutissait pas... Les Sœurs invoquaient Saint Joseph et, pour des motifs souvent d'une teneur banale, la vente échouait, les acquéreurs se désistaient et remontaient la côte. Ce n'était pas encore les acquéreurs choisis par la Providence pour l'œuvre future.

Autre fait, plus grave peut-être parce qu'il touchait à la vie de tous les jours. Quand les affaires financières, par suite de cautionnements de l'abbé Citherlet et des endettements de Mgr Pitoye, eurent porté les dettes de l'œuvre au taux que nous avons dit, et que, malgré cela. il fallait assurer le pain quotidien de 75 enfants, de quatre religieuses et de deux ou trois institutrices, d'où venait l'argent? St. Joseph y pourvoyait ; mais ce n'était pas sans prières préalables, sans sacrifices, sans cris d'alarme et de confiance jetés par les Sœurs et leurs enfants.

Puis pour finir vint le temps où tous ces sursis de vente prirent fin. Nous sommes au carême de 1919. La maison des Côtes appartient depuis deux ans et demi à la commune du Noirmont. Seuls les meubles et objets du culte demeurent biens indivis des 4 communes du haut plateau. Mais les Sœurs y ont gardé malgré tout leurs orphelins.

Mais maintenant la fermeture est définitivement arrêtée. Les enfants encore aux Côtes sont transférés à orphelinat de Delémont. Les Sœurs n'ont plus qu'à faire leurs malles pour s'en aller à Baldegg y chercher une nouvelle obédience auprès de leur Mère Générale. Elles doivent avoir évacué la maison pour le dimanche de la Passion ; car durant la semaine suivante une commission va inventorier le mobilier qui sera mis en vente publique le lundi de Pâques.

Or un soir, tandis que, leurs bagages bouclés, les Sœurs Se préparaient à partir, subitement l'une d'elles tomba malade. Le médecin appelé constata un cas d érésipèle. Impossible de partir, le mal étant contagieux et d'ordinaire assez long, les Sœurs devront forcément en attendre l'issue. C'est un sursis. Je n'oserais pas l'affirmer, mais de crois bien pour ma part que la chère malade avait demandé ça à son cher et bon St. Joseph.

N'était-ce pas elle qui, tout au long de ces dernières semaines, faisait tous les jours ses dévotions à ce bon Saint d'une façon si touchante et si pressante pour que Les Côtes restent l'orphelinat des Côtes, ou au moins quelque chose de semblable, et qu'elles, les Sœurs, ne s'en aillent pas.

C'était elle, la chère Sœur, qui avait élevé un petit autel à son grand Saint, dans la salle de réunion des Sœurs, salle attenante à la cuisine, et qui y entretenait des fleurs et même un petit lumignon perpétuel.

C'est elle qui traitait avec Saint Joseph en amitié particulière, d'une façon toute féminine (qu'on me permette cette image audacieuse) le cajolant, l'embrassant, caressant sa statuette d'une main si douce avec une insistance tellement amoureuse que vraiment il eût fallu être un homme sans cœur pour ne pas se laisser prendre à ses filets. Et Saint Joseph s'y laissait prendre ; il s'était montré si souvent, (pardon) allais dire : "galant homme !"

C'est elle qui, aux jours où son saint tardait à l'exaucer, le mettait en pénitence dans le coin de la chambre, le nez tourné contre le mur. Oh, Saint Joseph! comme vous vous hâtiez alors d'exaucer les prières et les supplications de votre petite Sœur Norberte, pour lui donner la joie de vous réinstaller au milieu des fleurs, à la place d'honneur, où elle vous contemplait en tirant aiguille, et plus souvent de la cuisine, par la porte ouverte, en tournant autour de son fourneau.

C'était une petite Sœur à I 'âme exquise, comme celle de Saint François d'Assise, son Père spirituel, un ange de piété et de patience dans les épreuves ou maladies, et qui nous édifiera plus tard (quand nous fûmes juvénistes), une religieuse désintéressée et joviale, d'abandon total d'elle-même, toute confiance et toute douceur.

On comprendra dès lors que je puisse dire sans grande crainte de jugement téméraire, qu'elle avait demandé cette maladie a son bon

"Que voulez-vous, me dira plus tard une de ses consœurs d'alors, c'était le seul moyen de nous maintenir aux Côtes. Et c'eût été bien sûr sa réponse à elle aussi ; c'était si simple, cela, et c'était providentiel aussi.

Pourtant la maladie ne dura pas. Au bout de quelques jours, comme il était venu, le mal s'en alla, presque subitement. Le médecin donna autorisation de partir.

Mais de nouveau St Joseph intervint. Naturellement, pendant sa maladie Sœur Norberte "avait réglé son compte à St. Joseph"

"J'ai voulu que vous m'envoyiez cette maladie, mais ça ne peut pas durer. Il faut que vous trouviez quelque chose de mieux ; quelque chose de définitif. Il faut que vous nous fassiez rester aux Côtes, malgré tout et malgré tous.

Ce fut alors qu'il fit son grand miracle... (Qu'on me permette d'affirmer ici solennellement que tout ceci et ce qui va suivre est absolument authentique et que rien n'est fantaisie ou imagination. Je le relève tel que de l'ai plusieurs fois entendu raconter par Sœur Hélène qui me l'a encore redit au moment où de rédigeais ces pages.)

Les Sœurs ont donc remis la main à leurs malles.

"Nous ne partons pas pour de bon" dit Sœur Norberte ; et c' est dit avec une conviction indubitable, comme si dans l'invisible quelqu'un l'en avait assurée.

"Ma Sœur, avez-vous fermé la grande malla du linge ?"

"Tout est en ordre ; le voiturier peut l'emporter. Mais je vous dis que nous ne partons pas à Baldegg. Et ce disant, Sœur Norberte coule un regard amoureux du côté de la statuette.

"Nos valises à main sont-elles prêtes?

"Tout est prêt ; mais nous ne partons pas... Et de nouveau œillades entendues, sourires vers la chère statue.

"Allons, mes Sœurs, c'est l'heure d'aller prendre notre train.

Sœur Norberte s'est approchée de la statuette. Plus que jamais elle se fait affectueuse, tendre, câline, amoureuse ; (qu'on excuse ces termes : ces mots si mondains, si profanes expriment seuls toute son attitude et ses sentiments). Puis elle en revient aux volontés arrêtées

"Saint Joseph, c'est le moment ; de vous dis encore une fois qu'il ne faut pas, vous entendez ? il ne faut pas qu'on parte. Arrangez-vous et arrangez toute chose en conséquence.

Et ce disant, la Sœur a pris la statue dans ses mains ; et elle l'élève à la lumière une fois encore, une dernière fois, avant de revenir.

"Saint Joseph, on va vous laisser un petit temps tout seul pour garder la maison. Mais vous savez : nous devons revenir. Allons ! Soyez gentil ! Dites-moi, là, entre nous, que nous reviendrons vite.

Et tout en le tenant, la Sœur le secoue un peu. Et voilà saint Joseph qui incline la tête, en avant, en arrière ; il fait signe de la tête, un signe qui dit "oui" à sa petite Sœur Norberte. Et la Sœur l'embrasse, le remet en place parmi les fleurs. Et elle s'en va...

LE JUVENAT DES CÔTES - 19 -

Les Sœurs s'en vont à travers les lacets du chemin qui monte au village ; les voici à la gare. Elles ont leurs billets pour Baldegg. Et tout en attendant le train, silencieusement, elles prient pour leur retour.

Le train T. B. N. arrive en gare. Pourquoi Sœur Hélène est-elle si pressée d'aller au-devant du train? Pourquoi se précipite-t-elle ainsi à la portière? Le train a encore au moins d'heure d'arrêt avant de repartir...

"Je ne sais pas, avouera-t-elle plus tard, j'avais alors I 'intuition que du train devait nous arriver la réponse à notre perplexité. Je me disais que quelqu'un serait Là pour nous dire : "Vous ne partez pas !"

Un prêtre descend du train ; il voit Sœur Hélène et les autres Sœurs.

"Vous êtes les Sœurs des Côtes ?"

"Oui. Monsieur abbé."

"Et où allez-vous?

"Nous retournons à Baldegg. La maison des Côtes est fermée.

"Moi, je suis le père di Lorenzo. Le Conseil Général de notre Congrégation m'a délégué pour venir traiter sur place les conditions d l'acquisition des Côtes en vue d'y fonder un Juvénat. Comment se fait-il que J'arrive exactement à l'heure où vous vous en allez ? Pourquoi à ce train, plutôt que demain comme de J'avais d'abord prévu ? Je crois que la Providence elle-même l'a ainsi disposé. Arrivé à Tramelan, tout à L'heure, Je descends du train en vue de m'arrêter là pour la nuit. Puis, comme J'étais sur le quai de la gare, Je ne sais quelle inspiration m'est venue soudain qu'il valait mieux que Je poursuive mon voyage jusqu' 'au bout, pour que demain, Jeudi-Saint, je sois rendu à destination pour la messe. Maintenant je comprends que c'est Saint Joseph qui m'a fait reprendre mon train immédiatement pour avoir L'occasion de vous arrêter à la gare du Noirmont. Ne partez pas maintenant ; d 'ai besoin de vous. Venez avec moi à la cure ; nous allons régler la question des Côtes, et vous pourrez ensuite reprendre un train s 'il y a lieu.

Le chef de gare, mis au courant de l'affaire, consent à reprendre les billets des Sœurs et celles-ci accompagnent le Père à la cure.

Rétrospective

Le reste, la suite du récit vous le dira. Pour le moment, il suffit de revoir cet ensemble de faits et de constater que saint Joseph avait magnifiquement exaucé les Sœurs. Leur confiance avait sa récompense au-delà de toute mesure. Je dois pourtant ajouter, en historien critique qui ne peut pas crier au miracle sans établir toutes choses selon qu'elles se sont passées, que la statuette de Sœur Norberte avait été cassée autrefois. La tête, probablement mal recollée sur un bout de bois passé à travers le cou et le corps de la statue, branlait peut-être un peu sous une forte secouée. Mais c'est égal : Sœur Norberte avait fait une sommation en règle à son cher saint ; et il faut bien convenir que le signe de tête affirmatif était conforme à ce qui devait providentiellement arriver.

Les Sœurs s'en sont allées, mais pour revenir après leur retraite annuelle achevée. Saint Joseph a gardé la maison et continue de la garder. En changeant de visage et de destinée, sa maison des Côtes est restée sous son patronage ; et sa protection n'a fait que grandir et s t accuser davantage d'année en année.

Actuellement c'est un nouveau chapitre qu'il faudrait inscrire en appendice de ces pages. Après l'histoire visible et palpable du Juvénat, c'est l'histoire invisible et surnaturelle qu'il faudrait écrire On y verrait par exemple l action manifeste, à certaines heures plus spécialement graves des débuts, ou à certaines périodes critiques, l'action manifeste d'une providence qui prend encore le nom de St. Josep

- St Joseph et les difficultés vis-à-vis du Gouvernement.
- St. Joseph et les vocations.
- St. Joseph et l'économat de la maison : il y aurait alors à dire comment il nous a procuré Le pain de chaque jour, jusqu'au moment où furent fondées, sous son patronage, les "Journées de pain" qui sont un miracle perpétuel.

Mais n'anticipons pas. Plus tard cette gerbe de merveilles s'ajoutera à cette précédente qu'il faut nouer en un merci le plus sincère.

Premières tractations

Tandis que les Communes du haut-plateau montagnard cherchaient à vendre la propriété des Côtes, le Père Paul Bourquard (natif du Noirmont et entré dans la Congrégation des P. du Saint-Sacrement) revenu en famille, se voyait forcé d'y séjourner un temps plus long que ne le prévoyait sa permission. La guerre venait d'éclater et les frontières étaient fermées. Reconnaissons que c'est un nouveau coup de la Providence.

Il envisagea aussitôt les possibilités d'acquérir la maison des Côtes en vue d'y établir un Juvénat. A cette fin il fit un rapport des faits au Conseil Général à Rome, qui délégua le Père Bouffé pour venir se rendre compte de la chose. Hais celui-ci ne put obtenir de passeport, par suite de la guerre également ; et l'affaire en resta là.

En 1919, les événements que nous avons signalés plus haut, relatifs à la fermeture de l'orphelinat des Côtes, ramenèrent la question d'achat par la Congrégation des Pères du Saint-Sacrement.

Le mobilier des Côtes, on s'en souvient, était demeuré la propriété des quatre communes. Or ce mobilier devait être mis en vente le lundi de Pâques de cette année 1919. Sur la demande de M. François Crevoisier, (Papa du futur Père Xavier Crevoisier) délégué de la commune du Noirmont au Conseil des communes et grand chrétien, les objets du culte devaient être inventoriées et demeurés biens indivis de la chapelle des Côtes.

Sans retard, le P. Bourquard avertit de nouveau le Conseil Général et le met de suite en correspondance avec le secrétaire communal du Noirmont, M.Henri Froidevaux.

C'est alors que le Père di Lorenzo arrivait au Noirmont par ce même train qui devait emmener les Sœurs à Baldegg. C'était le mercredi-saint. Le Père s'en va donc immédiatement à la cure accompagnée des Sœurs. Il expose ses vues à abbé Citherlet qui fait convoquer sur le champ le Conseil communal. D'accord avec le Père, le Conseil remet à plus tard la vente annoncée.

Les Sœurs s'en vont le samediàsaint à Baldegg, mais ce n'est plus que pour faire leur retraite annuelle. Car elles vont revenir sitôt après reprendre la maison, en attendant arrivée des Pères et des premiers juvénistes.

Pendant ce temps on entame les pourparlers avec le Gouvernement bernois. Mais on ne pouvait point traiter de l'ouverture d'une école apostolique. Depuis la défaite du Sonderbund en 1847, les congrégations avaient été chassées et la Constitution leur interdisait toute fondation. Il fallait donc user de subterfuges et mettre l'affaire sous le couvert du Conseil municipal. Les négociations se prolongèrent jusqu' à la fin octobre.

Enfin, grâce à l'influence et aux relations de M. l'abbé Citherlet, il est entendu avec la Direction de l'Instruction Publique que le Conseil communal du Noirmont est autorisé à ouvrir, dans son local des Côtes, une école libre d'enseignement secondaire supérieur. La commune doit choisir un directeur dont la nomination reste soumise à la Direction de l'Instruction publique.

Un rapport préalable, avec avis motivé, est demandé à l'Inspecteur des Ecoles secondaires du Jura. M. Junker, de Delémont, titulaire de cette charge, voit M. Allenbach, professeur secondaire du Noirmont, qui lui fait un rapport très favorable. On conséquence on peut ouvrir l'école

Inauguration modeste

Le novembre 1919 au soir, Le Père Bourquard descendait aux Côtes avec son premier juvéniste, Xavier Crevoisier du Noirmont. Le lendemain, la sainte messe fut célébrée pour la première fois par le nouveau maître de céans (provisoire) et fondateur du Juvénat.

Telle fut l'ouverture officielle. Dans la journée, trois nouveaux juvénistes arrivèrent : Roger Guenat, Jean Boillat et Marcel Chapatte. Ces deux derniers ne devaient pas continuer. Un cinquième à la fin puis un sixième au début de décembre, du mois, Louis Jeanbourquin. Et les classes commencèrent. Ce premier trimestre s'acheva à Noël, n'ayant duré que quelques semaines.

Le premier Supérieur

Entre temps, le 25 novembre, le Père Fortunat Neff, originaire de l'Appenzell, arrive de Rome, où le P. Général l'avait mandé pour lui donner des instructions, en vue de son mandat de premier supérieur des Côtes.

Il descend en gare du Noirmont par le dernier train. C'était une de ces nuits sinistres, sans lune. A la gare il demande le chemin, à un étranger sans doute, qui le laisse s'en aller seul. La route n'est rien moins que sûre, la nuit. Par endroits, bordée de précipices, à niveau des rochers qui affleurent, glissant au-dessus de profondes ravines, coupée ici de tortueuses ornières, là de cailloux en saillie, telle était la route en ce temps-là. Il faut convenir qu'elle avait tout ce qu'il fallait pour conduire le Père "ad Patres" ou à l'hôpital. Et sans une protection spéciale de St. Joseph, c'est à ce riant terminus que le Père Neff eût probablement abouti

Depuis une heure et demi il marchait (pour un parcours de 2 km.), tâtant le terrain de sa canne : on l'avait assuré qu'en 20 minutes il atteindrait son but. Il s'était égaré. Il revint sur ses pas et, tout à coup, il aperçut une petite lueur rouge perçant les ténèbres de sa flamme vacillante. Sans doute était-ce la lampe du sanctuaire ? Mais elle paraissait être à quelques 80 mètres plus bas. Impossible de se diriger dessus en droite ligne. Il rebroussa chemin jusqu'à ce qu'il parvînt à une route descendant dans la direction du point de repère entrevu. Enfin, il atteignit la maison.

Tout le monde dormait. Le Père essaya plusieurs portes ; l'une s'ouvrit. Il pénétra ; une atmosphère tiède régnait dans la pièce. Il se crut à l'étable, étendit son manteau à terre et se coucha dessus jusqu'au matin. Vers 5 heures il s'éveilla et s'aperçut qu'il avait passé la nuit dans la cuisine.

De peur d'effrayer la Sœur cuisinière lorsqu' elle viendrait à ses fourneaux, il sortit. Puis lorsqu'il vit qu'on s'était levé, il frappa à la porte de la cuisine. La clé grinça dans la serrure et la Sœur constata, à sa grande surprise, que la porte était restée ouverte... Elle la referma prestement, effrayée.

"Qui est là ? Qui êtes-vous et que voulez-vous à cette heure si matinale ? (Souvenons-nous que c'était en novembre, par la nuit noire à 5 h. du matin.)

"Je suis le Père Neff, le Père qui est annoncé d'Autriche. Sur ce signalement la porte s'ouvre enfin et le père n'a qu'à remercier Dieu de la fin heureuse de son aventure.

C'est à St. Joseph qu'il attribua d • avoir été guidé dans la nuit par la lampe du sanctuaire. Cette époque de froid exceptionnelle obligeait la Sœur sacristine à tirer soigneusement les rideaux des fenêtres de la chapelle ; et, par un inexplicable oubli, elle avait laissé lever celui de la seule fenêtre par laquelle, de l'endroit où il se trouvait, le Père Neff pouvait apercevoir la lampe...

La vie s'organise

Peu à peu la classe s'organisa : les premiers mois on travailla le français, sans encore aborder le latin (on n'en franchira le seuil que le jour de St. Jean devant la Porte Latine). La vie d t étude fut d'abord très mitigée

Il fallait encore installer bien des petites commodités essentielles ; et l'imprévu avait un charme introuvable ailleurs dans ces jours de commencement. C'était I intimité d'un vrai petit cercle de famille. On portait le bois aux Sœurs de la cuisine. On allait aider à laver la vaisselle et Sœur Norberte, joviale comme on l'a dit plus haut, avait des tas d'histoires de La plus accorte bonhommie qu'elle racontait dans un mélange de français et d allemand du plus comique effet.

On faisait à travers le réfectoire des batailles de morceaux de chocolat. Et les promenades se passaient à ramasser du bois dans la côte, à le porter dans la remise, à fendre des bûches. Le domestique Louis allait au Noirmont chercher le lait et, sur l'estrade de l'étude, "Moïse" prenait la parole... Ah! le beau temps!

Les vocations continuèrent d'arriver, lentement, difficilement. Il y avait tant de précautions à prendre du Gouvernement bernois si vite soupçonneux d'une maison religieuse.

Il y avait aussi tant de préjugés sur Les Côtes. N'était-ce pas sous une forme nouvelle l'Œuvre de la première Communion ? ou bien de l'orphelinat ? Les rivalités des villages de la Montagne ne s'apaisaient pas en si peu de temps.

Tels furent les débuts : familiers et pleins d'intimité, mais au fond très chargés de difficultés pour ceux qui en assurèrent la vitalité. Le Père Bourquard surtout eut à déployer à la fois toute son énergie, toute sa force de montagnard, une patience et un tact extraordinaires. IL s'était donné corps et âme à son Juvénat et à ses Juvénistes. C'était bien ses enfants : ceux-ci lui en gardent à travers la vie un souvenir qui ne pourra jamais s'effacer.

Lent essor

En 1920 un troisième professeur arrivait aux Côtes. Son nom est bien digne aussi de paraître dans ces annales. Il s'agit du Frère Anthelme Desprats, clerc minoré, arrêté, hélas, dans son ascension vers le sacerdoce par une cécité accidentelle devenue très rapidement totale et gui l'empêcha par conséquent de continuer ses études théologiques. Il était organiste et bon professeur ; il rendait donc de grands services à la maison. Il faut bien avouer que les enfants (cet âge est sans pitié) abusaient de son infirmité, en classe ou ailleurs, et créaient, sans s'en rendre compte, bien des peines et bien des ennuis à ceux qui les dirigeaient.

En 1923 le Père Wolf, natif des Grisons, arrivait à son tour. C'était un religieux vertueux que la souffrance physique minait lentement, mais sûrement, en le spiritualisant. Pour lui aussi la maladie (il souffrait de maux d'estomac terribles, de crampes aigües) avait ce double effet d'être à la fois sa croix rédemptrice, son moyen providentiel de sanctification et la croix des autres.

Le Père Neff avait le premier cours, le Frère Anthelme le second et le P. Bourquard les grands. Cela dura jusqu'en 1927 : heureuse période pour ceux qui y vécurent alors !

De ce temps on garde encore le souvenir de grandes promenades célèbres. C'était des courses à pied : une année jusqu'à N. D. de Lorette à Porrentruy. On couchait dans les granges, on mangeait le pain de la charité et, pour tromper les fatigues de la route, on chantait à tue-tête les chansons du Jura et du pays romand. L'année suivante, ct était, toujours selon le même mode, une course à IV. D. du Vorbourg à Delémont. Citons encore les escalades des "Echelles de" la Mort". On partait à l'aube, à jeun, jusqu'au Peuchapatte. Après une messe fervente où les cantiques montaient à tire d'ailes, après un bon déjeuner chez des amis, on partait à travers bois et fondrières à belle allure.

Tout cela se faisait sans frais: 'ton était pauvres, diront plus tard les juvénistes eux-mêmes, mais on riait bien.

En 1927 le Père Paul Bourquard était rappelé à Bruxelles pour y enseigner la théologie au scolasticat. Ce départ aurait pu être une crise pour le Juvenat qu'il avait fondé. Mais le bon Dieu avait béni oeuvre et veillait.

f. (cf. en annexe 2 lettres du Frère Alexis Gogniat concernant les difficultés presque mortelles de cette époque.)



1º 7-55

Ciper anie

J'ai fact tents was commissiones demandels par notes letter 8 july Savoir: Rembouse les 11 aachs à Fulaung -cheli et ese ficais les 2 Lavourse in Payer les H factiones ci - jointe I décita libres pour voted quandiose fête du 30 mar. En l sant le compte hende e de peut pas ne pas me repou to veis + passe - mor surtout- heus ce passe des années uniciales de 19 1927 chaque ou l'estistance des bates ne tenait plus qu'a un fil @ a ce fout que le P. 94 eff avait écuit à Rom hour demonder la faine time de ille maison ... Attenié fi à l'annonce de cette terrible nouvelle - que m'était annevere par le F. 94 eff lui mema, moi vans se ai immediatement evit on Placet I'm Tenmesvehem J'a formais qu'à l'encontre des allegations du P. Veff, le jui mat des bots étant marble moyenment un recuite ment Judicieux et des professeurs at hoe en me disorut qu'il me changeait d'aller faire le recon tement à têtre d'essai in me plaçant dévant ce délemm " Si notus neuntement est bon la maison contine ha; danis le cas contraine elle sena fen mee. >; Te me suis mis en compagne au début de juill. et at la nentuse de septembre j'amenais aux lentes 7 enfants nouveaux, were livey des espaiss from la sente I Il was sours due que j'au sout à l'ame a l'intre ou ! Me th

Convoyant telte phalange de nouveaux le Pgyeff a nefer connage et in a affelé tent tout le Messie sio qui avoir saure les lotes 'Ouf!

- Auce le veui des anist à la reflexier je vers mais que la misse dant en me chargeait était au dissus de ules moyens, humainement fourbant. Moi, he n'et treue ignane, aller faut de go me pulsenter che e rure que je ne connaissais foi et qui ne me connaissaient pas "ye puis enter comme le remeteur du Jurinat des Cotes qui n'avait publicules e mui le remaite avec moi qu'il me fallait un volume de bulsse. Lous recommaite avec moi qu'il me fallait un volume phi misme, autre a quare de l'oblissance qui faisait aussi mu l'once.

Sandonne, ce luxe de détails qui sont menus au hout de mon flusme à l'occabier, de votre inaugmentier. Je n'ai mullement la fine tentier de me mettre a scène mais simplement usontuer d'une paut que Fieu vent les botes et g'autre pout montuer les pricissations des déluits de cette fondation afin que les jeunes se souriement fur ce, sournances la frage.

Bien du comage four l'installation de votre Klumess paulaquelle je santaite un beau soleil et un plein succ Je compte aller en druisse en août et j'inai nous pa une afranitie, mais je ne sais encoue la date.

Janjams liver Notice in fur en attendant

A Plus

P.S. Ci avec le détail de vos comptes.



Cher ani

7-5-54

d. P. Chemolet Un lan fraist fraces notre autiele . Les tortiers de Louis: Lest lien. J'avais heur d'eseagenations, d'emphases mais non.
Vous êts discult, circo népect même, j'aime mien ça leur le fencint vergand nous avez dit ce qu'el fallait: ni brop, ni trop peu l'ant ce que veus dites étant notaire et peremptoire plusom

ne frent brigator la-deslus.

Vans metter le mère Pascal et moi- même en no kief je n'en buis fras facké, Je disceci nan frau en tiver manité, mais frau man Oner is la jeune generation que les vien Fières n'étaient juss des uni une bravens. Vers me methe en seine en nelwant fort à purpos les améin 1) auciales de 1926-1924 du quoluat sir à la suite de malaises intem celui-ci en était veux néeduit à sa plus simple exepuession au point ex decennage, le 9.4/c If want court an 17. Coult Superiour General que la maisen des Côtes n'étant pas viable il fallait de ferme. terovidentiellement le P. Weff me fait faut de la chose et au ulan de cotte fatale navelle je bandis sur ma plume et, de la mailleure encue j'écris du l'bout que contrairement on assertions du P. qu'est j'affirme le contraine, mai qui suis de pays, assument de faire un necentement judicient et des pro-Tesseus ad hoe cethe maison viena.

Ebranle fran ma lettre, le 1. P. Grencial Sinse a sa decision et m'enraie la reparse suitante. La fruec l'assentiment de notre Supérieur-P. Veillous-nous ale forenous & mois from aller faire du recentement chy nous Si restre resultat est bon, la minison continueron; dians la religative en la flumena y cot woils comment un début une

- 23 d quillet 1454 je me melteris en sampagne et qu'au début de si Tempre - went wisis april - j'amenais and bates les 14 necures dant nans faulty are snowe article. Avec les 3 nescupés anciens, le I uvenat reprenait nie wee 20 éleves. Paux un début ce n'était feat trop must. Hy a de cela 30 aus - Merepontant, vers ce passe, je m des onyourd bui qu'il m'a falle alors mie fonte dose de feu Sacre et d'optimisme pour aller contenter une septembaine de cuels-ucauco doys gut je ne co mais sais fras et qui ne me con naiss vient pas! une confiance brows de prair frem alles pullater frem un etallissement en pleine cuise et qui n'avait fras de fuelsse blu est du passe et je m'escuse de faire men apologie. Pentes mes félicitations pour le Frène Tascal que nous estalta as much il le mouite. Luisce à lui, qui lui aussi à olicit avenge ment and bouth if a souve la bhapelle de Paris Mais a til souffert une yar Aceres .. des ventus pensiques ont tenanfitore de tent et de ter Mar Aceves ne umlait pas donner la Chapelle aux Espagnolo et Alephouse I'll intele a me ceremonie n'a-t-il fids dit aut tasc que la loprafielle sevoit lientat à lin ! Vous voys d'ici la réaction du san Friend Fascal! Igu a en peur et a batter en retresite. Ce petit détail la nows sail, ne le nette pas dons le domaine public. Le m'eseuse de ce luxe de détaits, mais je ne ussiste fia. an delir de vous les communiques pour la joie des vient que nous somme Tuine Tuscal et moi Janjours liver motre in I no Tiène Alexi P.S. Vandinez-vous une faire la chavité de 5 escenpleures de ce numero al more; je vanduais ils luvoyer or des nevert en mice; menei. 1 - I'espectuent fomen à la la me mamon pluse

I'l Anjamed bui je vous ese fiédie Yiebel Strogoff

Agrandissements - 24 -

En 1930, Les Côtes se sont agrandies. Sous le supériorat du P. Neff une importante construction vient d'être élevée en prolongement de la chapelle, destinée à devenir l'habitation des Sœurs. Jusque-là elles avaient partagé la même habitation que les Pères et les juvénistes. C'était, comme nous l'avons dit, une vie de famille. Mais, avec le nombre augmentant des Pères et des juvénistes, des difficultés d'ordre nouveau obligeaient à modifier cet état de choses.

C'est encore M. Bussi, entrepreneur du Noirmont, qui dirigea les travaux. La bâtisse continue le style de la chapelle, sur un prolongement de 8 mètres, avec un rez-de-chaussée et deux étages. Par la même occasion la sacristie établie jusque-là dans la passerelle qui relie la vieille maison à la chapelle, fut transférée dans la nouvelle construction. Elle fait immédiatement suite à la chapelle et s'ouvre sur celle-ci par une porte placée à gauche de l'autel. L'ameublement en est neuf et clair. Un autel de marbre blanc en forme de tombeau, acquis à la Villa Roc-Montès, y est érigé en l'honneur de Notre-Dame du Très-Saint Sacrement.

Je n'ai pas à étendre ici sur les richesses des ornements ou des pièces d'orfèvrerie renfermées dans la sacristie. Signalons pourtant le nouvel ostensoir, don des PP Arsène Schindelholz et Charles-Albert Huot, reçu de leurs parrains et marraines de Première Messe en 1936. Il nous suffira d'emprunter à l'artiste lui-même, M.Holemans de Bruxelles, la notice explicative de son chef-d'œuvre, telle que nous la reproduisions dans le No de novembre 1936 du Bulletin des Côtes.

Destiné à un Juvénat, l'ostensoir à été conçu frais, fin, élancé, et de ligne délicate, afin qu'il trouve sa juste place parmi la jeunesse. En partant du centre de la croix, nous avons d'abord en forme de rosace, une décoration en coquilles d'œufs incrustées dans la laque de chine. De ce centre partent les bras de la croix en ivoire, décorés aux extrémités des clous de la Passion et le l'inscription INRI. Cela aussi en laque de chine.

Les bras de la croix sont reliés entre eux à leur sommet par la couronne d'épines, fortement synthétisée et géométriquement conçue qui représente non seulement la souffrance du Christ couronné, mais aussi la souffrance que nous devons accepter sur cette terre en union à la sienne ; elle doit en outre nous faire comprendre par sa géométrie, sa régularité, l'ordre en un mot, que nous devons plier notre vie à un certain rythme harmonieux non dépourvu de rigidité, mais plein d'expression et de grandeur.

Cette décoration sert de cadre à un ensemble décoratif dont élément est l'edelweiss, fleur des Alpes et par conséquent fleur suisse, qui symboliquement veut dire : pureté, jeunesse et fraîcheur éternelle.

Le nœud au centre de la tige est de malachite, symbole de l'espérance à cause de sa couleur verte. Le Juvénat n'est-il pas dans ces temps troublés l'espoir du monde catholique ? Voici enfin le pied en argent qui, par sa décoration en laque (des "pives" pommes de pins) représente le sol suisse sur lequel doit rayonner l'Eucharistie.

En 192 la chapelle était complètement repeinte par M. Emile Gigon, instituteur au Noirmont, peintre amateur, mais amateur d'un goût délicat. Ce n'est pas la chapelle trapue de N.-D. du Bief d'Etoz au fond de la gorge sauvage du Doubs. La chapelle des Côtes est toute fraîcheur, toute jeunesse, avec je ne sais quoi de vivant qui donne parfois aux choses inanimées l'air de respirer et de vivre, comme nous autres hommes. La chapelle vit de la présence perpétuelle de l'Hoatie.

Voici l'autel : c'est un pauvre autel de simple bois blanc, peint en marbre clair, avec plinthes en brun clair ; autel sans style, lourd de masse, à qui on a voulu donner la forme d'un tombeau, mais d'un tombeau écrasant dans l'exiguïté du petit sanctuaire. Les cierges et les fleurs, flammes vacillantes ou flamines parfumées et papillonnantes, l'allègent heureusement un peu. Au-dessus de lt autel, un manteau royal, inauguré au mois de St. Joseph 1937, manteau très ample lui aussi dans le cadre Où il est enchâssé. Et par-dessus autel et le manteau royal une peinture de St. Joseph dont nous avons déjà parlé.

Tout autour du sanctuaire, les murs sont en bleu clair, coupés à hauteur d'homme d'une large bande marbrée claire qui descend jusqu'à terre et se reflète dans le linoléum ciré comme un salon. Sur le pourtour, au haut des murs, c'est une décoration au pochoir : croix violacées sur lesquelles se détache la blancheur d'une Hostie dans un rayonnement rouge et or.

Quatre statues adossées aux murs : le Sacré-Cœur et Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus à gauche, le Bienheureux Père Eymard et St. Joseph à droite complètent la décoration de la chapelle. Le Chemin de Croix, aux cadres sculptés autrefois par les orphelins des Côtes.

Telle qu'elle est, la chapelle plaît à tous ceux qui la visitent, et ils sont nombreux. Chaque dimanche après-midi, à la belle saison surtout, les fidèles du Noirmont, les promeneurs des villages environnants se font un plaisir de descendre à la Bénédiction du Saint-Sacrement à cinq heures.

Dates importantes

Durant ces dernières années, Les Côtes vont en s'améliorant d'une façon très sensible : transformations intérieures, aménagements considérables de la propriété, extension de l'Œuvre des Côtes par la création du Bulletin du Juvénat "L'Echo des Petits Pages de l'Hostie" Disons un mot de ces divers événements.

Achat du domaine

Et d'abord le premier grand fait important et capital : d'où découlent tous les autres : l'achat de la maison et de la propriété des Côtes.

Dans le courant de l'été, les premiers pourparlers étaient engagés entre la commune du Noirmont d'une part et les Supérieurs des Côtes d'autre part, en vue d'une mise en vente éventuelle de l'immeuble et des terres avoisinantes. Le 14 juillet 1953, le conseil communal annonçait qu'il était d'accord de vendre l'ensemble des immeubles et une partie des terres et forêts pour La somme de Pr 20'000. Et les autorités cantonales bernoises sanctionnaient la proposition en séance du Conseil Cantonal Exécutif du 17 avril 1934.

C'est alors que, pour devenir propriétaires attitrés de l'immeuble, les Supérieurs fondaient "l'Association Institut Les Côtes" qui comprenait en son Comité directif cinq membres, soit :

- M. l'abbé Ignace Wermeille, curé du Noirmont, président ;
- Le Père Fortunat Neff, responsable, muni des pouvoirs officiels de par son titre de citoyen suisse, ses certificats de Maturité et d'aggrégation dans le clergé bernois ;
- M. l'abbé Joseph Monin, curé des Breuleux;
- M. Arnold Jobin, notaire à Saignelégier;
- M. Joseph Huot, des Bois, secrétaire.

Ces messieurs avaient bien voulu s'associer, avec empressement et par amitié, pour aider les pères à s'établir, laissant par ailleurs à la Direction effective du Juvénat (Père Joseph Astruc, supérieur) toute franchise d'action, sans aucune ingérence de leur part. Le Gouvernement bernois exigeait un Comité de cinq membres et les susdits messieurs sollicités n'avaient en vue que le désir de satisfaire et le Gouvernement et les Pères. Par là ils assuraient à l'Œuvre une stabilisation définitive sous la "Raison Sociale" officiellement requise.

Le 25 avril 1954, les Pères des Côtes entraient donc en jouissance de leur bien. L'affaire n'était certes pas allée d'elle-même, sans beaucoup de pourparlers. Le Père Victor Lault, Provincial, avait tenu à venir lui-même appuver nos supérieurs des Côtes au jour marqué pour l'achat officiel.

Nous avons dit que l'estimation avait été portée à Fr 20'000. A force de marchandage, d'ailleurs justifié, il faut bien le reconnaître, pour les raisons qu'on va dire, la vente fut définitivement arrêtée à la somme de Fr 14'000.- le février 1934.

La grande différence entre l'estimation cadastrale et le prix de vente, (dit l'acte du notaire se basant sur le protocole de l'Assemblée communale du Noirmont où la décision de vente fut prise et acceptée) provient de ce que les locataires ont construit eux-mêmes une annexe à la chapelle en 1930.

En outre le bâtiment d'école n'est pas dans un état très bon d'entretien et ne répond plus à ce qu'on est en droit d'attendre ou d'exiger pour un établissement de ce genre. Il y aurait des réparations en bien des endroits (suivaient les différentes réparations de premier chef en vue).

Bref, la très grande majorité de l'Assemblée communale donnait son vote affirmatif et approbateur ; ce qui, en l'occurrence, était une garantie de plus de la sympathie de la population du Noirmont à égard des Côtes. Cette sympathie s'était d'ailleurs déjà exprimée lors de la vente, de la part du Conseil communal, mis à part un ou deux farouches opposants (...)

Nouvel essor

L'acquisition faite, nous pouvions désormais songer à des aménagements dont nos supérieurs locaux avaient déjà depuis longtemps caressé le projet. Il y a peut-être lieu de noter ici la liste des supérieurs qui se sont succédés à la tête de l'établissement, même si on anticipe sur Les événements qui seront décrits.

1919 - 1930	Fortunat Neff
1930 - 1932	Jules Bonnecaze
1932 - 1937	Joseph Astruc
1937 - 1958	Fortunat Neff

1958 - 1945	Albin Hamel
1945 - 1948	Georges Girardin
1948 - 1952	Benjamin Mocelin
1952 - 1955	Georges Taillard
1955 - 1958	Sylvestre Girardin
1958 - 1961	Roger Guenat
1961 - 1967	Charles-Albert Huot
1967 - 1971	Fernand Citherlet
1971 - 1975	Ephrem Chaignat
1975 - 1977	Fernand Citherlet
1977 - 1981	Daniel Mischler
1981 - 1984	Louis Schaffner
1984 - 1985	Triumvirat : François Boillat + Germain Jubin + Al. Chaignat
1985 - 1987	Germain Jubin
1987 - 1990	Ephrem Chai gnat
1990 -	Germain Jubin

L'arrivée du Père Astruc comme supérieur des Côtes en 1952 fut marquée pour les juvénistes par une sorte de résurrection à plus d'ardeur, d'expansion. En récréation, les enfants se retrouvent avec tous leurs caractères d'enfants : joies, cris, courses.

De jeunes prêtres allaient d'ailleurs bientôt le seconder dans cette rénovation de l'esprit de jeunesse des Côtes. En effet, le Père Xavier Crevoisier était ordonné prêtre en 1932 et venait, la même année, se dévouer en notre Juvénat. C'était Le premier juvéniste des Côtes, arrivé le novembre 1919 avec le P. Bourquard ; le premier aussi à arriver au sacerdoce. Désormais le chemin des Côtes va conduire d'année en année des anciens côtais à autel de leur première Messe.

Avec l'esprit rénové, c'est toute la maison qui prend une vie de jeunesse. Nous avons dit le comment et l'aboutissement de l'achat de La propriété. Cette question capitale réglée au mieux de nos désirs nous pouvions désormais envisager d'aménager l'immeuble et les dépendances à notre gré.

Chauffage

Les premiers travaux en date furent ceux de l'installation du chauffage central' Grosse entreprise dans une ancienne ferme qui n'est rien moins que conditionnée pour de tels aménagements. C'est dans le courant de l'année scolaire 1954-1955 que ce travail fut fait.

L'affaire en fut d'abord confiée à un spécialiste de La Chaux-de-Fonds M. Féterlé. Celui-ci (heureusement, disent ceux qui eurent à traiter l'affaire) pour les raisons que nous allons brièvement rapporter, se vit évincé et remplacé par un second chef d'entreprise aussi consciencieux que probe, M. Prébandier du Locle (actuellement à Colombier).

Les archives de la maison conservent les détails de cette affaire : en voici les grandes lignes. M. Féterlé (de couleur certainement antipathique à tout ce qui sent de près ou de loin le prêtre catholique ; il était Frère. .) déclara faillite peu après avoir établi son contrat de travail avec nos supérieurs. Devant cet état de choses qui mettait l'installation du chauffage à une date tout à fait aléatoire, et après avoir consulté Me Girard, notaire à La Chaux-de-Fonds et catholique très considéré, la partie contractante des Côtes déclara invalidée et en conséquence annulée l'affaire passée avec M. Péterlé.

Sur ces entrefaites, un nouveau contrat fut passé avec M.Prébandier du Locle qui se mit immédiatement l'œuvre. Mais bientôt M. Féterlé reprit son entreprise : il réclama comme son dû le travail prévu aux Côtes et, devant le nouveau contrat signé avec M. Prébandier, menaça l'Institut d'un procès. Me Giard se fit le défenseur des accusés en "rupture de contrat". Le plaignant de son côté avait pour lui le plus sectaire et, il faut le reconnaître, le plus retors des avocats de La Chaux-de-Fonds. Mais le cas Féterlé était indéfendable : aussi sa plainte et le procès n'eut pas lieu. D'ailleurs, peu après M. Féterlé mourut misérablement. Et le chauffage central, installé dans toutes Les salles et dans la chapelle, donna par la suite entière sa ti s faction.

Divers travaux

C'est au cours de cette même année que 'électricité, installée jusqu' alors d'une façon très précaire et certes contre toutes les exigence' et garanties demandées par les Assurances du feu, fut reprise du tout au tout par un électricien amateur, mais amateur très ingénieux, Frère Adorateur Maynadier. L'installation, contrôlée par des experts, fut déclarée non seulement conforme, mais supérieure, par sa parfaite disposition, à toutes les exigences de la police : ceci dit à la louange du Frère installateur.

Dans le même temps, des travaux de moindre envergure mais d'une utilité quotidienne, étaient poussés à chef. Dans la grande salle du sou sol de la chapelle, un angle avait déjà été réservé pour la chaudière du chauffage central et pour la remise du combustible. L'angle nord fut converti à son tour en menuiserie. C'est notre domestique, Paul Froidevaux, de fameuse mémoire à juste titre, (ancien orphelin des premiers temps des Côtes, engagé à la Légion Etrangère puis revenu au pays, trainant des séquelles de fièvre et d'alcoolisme) qui fit les murs en bonne maçonnerie. Jusqu'à ce moment-là, une sorte de menuiserie avait bien existé dans la salle parallèle à la salle de récréation des juvénistes. Cette dite salle, désormais libre, devint la bibliothèque commune.

Tandis que ces travaux se poursuivaient à l'intérieur de la maison, les alentours de l'immeuble prenaient eux aussi une nouvelle tournure. La remise se voyait flanquée d'une annexe qui faisait la jonction entre remise et poulailler.

Le verger à son tour allait se rajeunir : les vieux arbres rabougris allaient faire place, lentement, d'une année à l'autre, à de jeunes plants, sauvageons pour la plupart, pris sans autre frais dans la forêt de chez nous ; c'est le Père Astruc qui greffait. Cette plantation fait encore maintenant I 'objet de nos travaux de chaque printemps. Il y aurait là, en poussant la chose d'une façon rationnelle et intensive, des possibilités de rendement considérable d'ici peu d'années

Au bout du verger, à la fin du champ de blé, une ruche solitaire et toute rouge dans l'immense verdure. C'est la ruche du Père Guenat Roger, c.à.d. la ruche qui nous fut donnée par M. le curé de St-Brais, Antoine Berbera t, en 1934, et que soignait avec la vigilance qu'il met à tout ce qu'il aime, le bon et sympathique Père Guenot.

Mais le grand travail, le travail qui restera dans les annales des Côtes comme le sommet de tous les travaux de ces années heureuses du supériorat du P. Astruc, c'est l'aplanissement du terrain de football des juvénistes.

Jusqu'alors nos enfants s'adonnaient à leurs deux en plein air sur nos terrains en pente des Côtes. Leurs jambes de gais montagnards y trouvaient certes un plaisir peu commun. Un certain bout de terrain leur avait été abandonné au bord de la forêt. Mais il était tellement incliné que le ballon s'en allait toujours au fil de la pente, dans les jardins au grand désespoir du jardinier Paul Froidevaux sus-nommé, quand ce n'était pas jusqu'en bas de la pente, la petite pompe, dans la prairie à 500 mètres plus bas.

Le Père Astruc sien fut un jour trouver entrepreneur Bussi au Normont et plaida pour ses enfants. M. Bussi complaisamment, gracieusement, vint sur place, examina le terrain en question, jalonna, supputa, estima la quantité de terre qu'il y aurait à déplacer, donna son avis autorisé d'entrepreneur et mit à la disposition des Côtes un wagonnet et soixante mètres de rails.

Alors les travaux d'Hercule recommencèrent sous la conduite et l'impulsion du Père Astruc. Commencés en octobre 1934, tout au long ils ont été l'œuvre de nos juvénistes qui, sous la direction et avec l'aide du Père et de quelques laïcs bénévoles, le menèrent et le mènent encore à terme à la seule force de leurs bras.

Imaginez un immense remblai de terre, haut de près de 5 mètres en bordure du chemin et qui forme comme un tremplin énorme à l'orée de la forêt. La bordure, inclinée à 45 degrés est recouverte de gazon. Poursuivez le chemin jusqu'à la limite des jardins potagers : une large ouverture donne accès au chantier. C'est une vaste plaine recouverte de gravier ; en face et à gauche, des pentes de 2, 3, et mètres de hauteur, sorte de carrière. De l'angle extrême, à l'est, un wagonnet circule sur les rails qui aboutissent au bord du haut remblai, au-dessus du chemin. Coups de pioche par-ci, coups de pics vigoureux par-là, et "han, han" et des cris et des rires, quand soudainement un banc de sable glisse sous le coup des outils. Ce sont nos juvénistes au travail...

Sur ce même terrain de jeu, en 1936, nous avons construit, adossé à la forêt, un vaste reposoir en forme d'hémicycle, aux marches rustiques de grosses pierres, dont les jointures sont masquées par la mousse. Une couronne de sapins, d'aubépines et de fougères ornent le demi cintre du reposoir.

Tandis que ces travaux se poursuivent, en 1937, nous avons élargi le chemin qui sépare ledit terrain de jeux des jardins potagers. Un mur de contrefort a été construit par notre ineffable Paul, durant le trimestre d'hiver, de Noël à Pâques. Après Pâques, l'allée a été plantée de pommiers pris dans la forêt et déjà greffés.

Cette nomenclature sèche est forcément incomplète; mais tels sont les grands travaux d'aménagements opérés tant à l'intérieur qu'aux alentours de la maison, durant ces dernières années. Il nous reste, pour finir, à signaler trois ou quatre faits d'ordre divers ayant trait à la vie des Côtes, et où la bénédiction divine se manifeste d'une façon évident sous le coup de l'épreuve comme sous l'abondance des bienfaits.

A lui seul, "L'Echo des Petits Pages de l'Hostie" aurait déjà de quoi faire l'objet d'un chapitre d'histoire. La maison était déjà érigée en Juvénat depuis 15 ans quand fut fondé, sur l'initiative du P. Astruc, la petite revue des Côtes. Elle répondait à une nécessité et à une longue attente. Rien ne pouvait mieux servir à nous faire connaître, à nous susciter des sympathies et à nous fournir des ressources que ni Paris ni Rome ne pouvaient plus nous envoyer, vu la crise sévissant partout.

Le Bulletin devenait ainsi agent de propagande, agent recruteur ou suscitateur de vocation, agent de finances et collecteur. Quelles pages il y aurait à écrire sur son évolution progressive et spontanée, à la façon de ces plantes vigoureuses qui, dans une ambiance en tout point favorable, croissent en une sorte de jet à multiples propulsions.

Il est fondé en octobre 1954 ; ceux qui l'approuvent hésitent à l'encourager, tant il semble qu'il va rencontrer de difficultés pour se lancer. Il débute avec 250 exemplaires. Les premiers tirages, faits au cyclostyle, dénotent une pauvreté proche de la misère. Les premiers numéros étaient quasi illisibles et seule une immense sympathie pour Les Côtes pouvait le rendre accueillant à nos amis.

A partir d'octobre 1955, l'essor est significatif, dû à l'inauguration d'une propagande poussée avec enthousiasme, certes, mais avec beaucoup d'efforts aussi, souvent inaperçus. Le Bulletin passe alors par bonds successifs de 600 à 1000 exemplaires en janvier 1956, à 1'500 en août, à 1'800 en décembre, à 2'200 en février 1937. Actuellement (mai 1937) il est proche des 2'500 et c'est à ce tirage que nous avons dû le porter dès ces Pâques dernières.

Sa rédaction doit viser à demeurer ce qu'elle est : familière, simple, sans vouloir faire du Bulletin un organe de pensée, ou d intellectualisme, ou même de spiritualité eucharistique. Le Bulletin doit rester, s'il veut persévérer, ce qu'il est pour nos abonnés : simple, court.

C'est d'abord une chronique de l'Œuvre des Côtes, sans omettre jamais la page des sacrifices des enfants, qui est la page la plus aimée et la plus sympathique pour tous nos lecteurs, grands et petits. C'est par cette présentation simple et intime, comme de famille, que le Bulletin a gagné tant de sympathies. Il faut y tenir.

Tant qu'il reste organe du Juvénat des Côtes, il ne faut pas cherchez à l'orienter dans un autre sens. L'expérience d'ailleurs a été suggérée et tentée, sur l'invite de Pères qui n'étaient pas au courant du fait et des circonstances locales : ça n'a rien donné et la réaction des lecteurs n'a pas été longue à se manifester.

Deuils

Le 17 mai 1935, le Juvénat était marqué d'une bénédiction de sang, témoignage, il faut le croire, de bénédictions divines nouvelles. Le petit Jean-Pierre Chaignat, de St-Imier, était tué au cours d'une promenade aux abords des Sommêtres. Le fait tragique se produisit dans des circonstances où la mort, certes, était bien imprévisible. L'endroit où les enfants s'étaient arrêtés pour jouer ne comportait en soi rien d'extraordinaire. Pour essayer d'expliquer quoi que ce soit il ne faut évoquer ni le "Fatum" des anciens, ni le hasard des modernes. Dieu attendait là son petit serviteur et c'est tout. Le reste, c'est le domaine de l'histoire : toute investigation au-delà serait pure fantaisie ; et la fantaisie ici serait un outrage à Dieu.

Tandis que Jean-Pierre, comme du reste tous ses compagnons, était en train de ramasser du muguet. Lui, plus rieur que les autres, pour faire plus ample cueillette, voulut grimper un peu plus haut au bord des rochers. Une pierre à laquelle il s'accrochait se détacha sous son poids et, le frappant en pleine tête, le tua presque sur le coup. Le Père Crevoisier qui dirigeait la promenade n'eut que le temps de lui donner une dernière absolution.

L'émotion m'a été longuement décrite par nos Pères et par les enfants témoins combien frappés de cette mort. Jean-Pierre avait un peu plus de 11 ans : c'était un enfant d'une droiture admirable, ouvert et limpide comme une source. De la source il avait le gai babil et la pureté. C'était de ces deux vertus conjointes, la franchise et la pureté, que lui venait cette heureuse tournure de caractère qui le faisait remarquer entre ses compagnons.

L'enterrement eut lieu à St-Imier le surlendemain. Tous nos élèves étaient présents et chacun, témoignage et symbole éloquent, portait un bouquet de muguet.

Une année après, un deuxième deuil nous frappait dans un autre de nos enfants. Il s'agissait du petit Albert Claude des Sai raina, près de St-Brais, qui s 'en allait mourir 5 jours après être rentré chez lui pour les grandes vacances, le 21 juillet 1936.

Cette mort, bien qu'imprévue, n'a pas été une surprise extraordinaire. L'enfant souffrait d'un goitre énorme qui lui créait de graves difficultés de respiration. Une opération s'imposait qui avait été fixée par le médecin au lendemain même du jour où l'enfant tombait à jamais. Comme il se préparait à partir pour Berne, une crise d t étouffement le saisit "comme un nœud de fer" et les portes de l'au-delà s'ouvraient à sa jeune âme toute tendue vers le sacerdoce.

Il y tendait bien réellement, vers l'autel, le 'grand Claude" comme l'appelaient ses compagnons. C'était, au physique, une de ces natures frustres, sorte de petit sauvageon qui avait crû en pleine forêt. Privé, dès son plus jeune âge, de l'affection et de l'éducation maternelle, il avait été plus ou moins laissé à lui-même par un père qui n'avait guère le temps, ni la manière surtout, pour s'occuper de lui. Son allure n'était rien moins qu'élégante, son langage de "taignor" de race, aux "è" ouverts, aux phrases traînantes, sa physionomie en broussaille, ses gestes qu'une timidité à l'extrême rendait gauches, tout cet ensemble peu avenant devait faire de lui le point de mire des taquineries de ses camarades.

D'autre part, et c'était la revanche de la nature qui l'avait fait sans attrait physique, il avait une intelligence plus qu'ordinaire : celle-ci, une fois les broussailles défrichées, s'était bien vite imposée à ses compagnons. "Le grand Claude, disaient-ils, il n'a l'air de rien..." et le sous-entendu révélait qu'il les dépassait tous.

La grâce avait fait son œuvre aussi dans son âme : un sérieux, mêlé heureusement à la spontanéité de l'enfance, avait très vite marqué, après son entrée au Juvénat, emprise du surnaturel sur lui. La vie s'était ouverte pour lui sur des horizons qui l'avaient d'abord bouleversé, mais dont il avait, sitôt après, reconnu l'attrait. Dieu l'attirait visiblement. L'écorce était rude ; mais sous l'extérieur sauvageon une vie ardente était en train d'éclore.

Comme son petit prédécesseur au ciel, Jean-Pierre, il avait de ces mots brusques et lumineux, comme des sentences où l'Esprit-Saint palpitait. Ils sont toujours des Côtes, l'un et l'autre. Ils ne sont pas oubliés, au contraire : nos enfants ont la confiance de retrouver en eux des protecteurs de famille et des exemples, en plus d'un point, de leur règlement. La maison est donc sous des protections diverses.

Conclusion

L'histoire des Côtes, vue sous cet angle de protections célestes et humaines, ensemble combinées, faitl 'effet d'un de ces hauts-lieux dont parle l'Ecriture, que Jahweh rendait sacrés aux hommes, intangibles aux démons et aux méchants, et que les anges gardaient dans l'invisible.

L'histoire des Côtes s'écrit tous les jours dans le ciel. Ce sont des pages où l'Hostie inscrit ses victoires et son emprise progressive sur la Suisse qu'elle veut conquérir, à partir de ce point de départ sans reflet et Sans ascendance. Toutes les difficultés des débuts évanouies, tant de sympathies acquis/es, telles sont, en deux mots, les grâces sensibles par où se manifeste la bénédiction divine.

L'histoire des Côtes à partir du Juvénat, et dans son côté humain, s'écrira plus tard avec tous les détails que la critique sincère devra immortaliser. Ces pages-ci n'ont d'autre ambition que d'être un ensemble de matériaux que d'autres, après nous, reprendront pour la construction du monument parfait à la gloire des Côtes.

A la gloire des Côtes! C'est le souhait plein de sens que ces pages expriment. Qu'elles grandissent encore, que leur rayonnement croisse sur notre patrie, que les prêtres sortent nombreux de son sein, et que toujours l'Hostie y trouve toute sa gloire.

En la fête de Ascension, 6 mai 1937 Père Achille Triponez, SSS.

N.B. Pour cette rédaction le P. Triponez s'est servi, assez largement dans les débuts, d'un cahier manuscrit du Père Neff, conservé aux archives de la maison. Dans les dites archives, beaucoup de papiers officiels, de correspondances, aideraient à compléter L'histoire, sur le plan administratif

J'ai retapé les feuillets du P. Triponez, avec le moins de changements possible. S'il y a des divergences, c'est que j'ai vu des erreurs manifestes :

erreurs historiques, d'après des notes rectificatives du Père Astruc et d'après des renseignements oraux pris sur le vif auprès de M. feu Henri Froidevaux, en son temps secrétaire communal au Noirmont;

erreurs de logique, dans la description des faits ;

erreurs de style, etc.

Je les ai recopiés, ces feuillets, dans l'intention de refondre, de compléter, d'illustrer l'histoire de la maison des Côtes. Y arriverai-je ?

Père Fernand Citherlet élève aux Côtes de 1927 à 1951, et y résidant de mai 1940 à ce jour 11 février 1982,

(à part deux interruptions de 9 mois chacune en 1946 et 1948).